L'ABEILLE.

PAR BULLITT, BULLEN & MAGNE.

No. 83, rue Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS:

JEUDI MATIN, 11 AVRIL 1839.

POUR PRESIDENT DES ETATS-UNIS,

HENRY CLAY,

DU KENTUCKY,

Soumis à la décision d'une Convention Nationale

MEXIQUE.

La paix définitivement conclue entre la France et le Mexique est un événement dont chacun doit se féliciter. Le blocus des ports du Mexique causait un notable dommage au commerce de toutes les nations. La guerre, d'ailleurs, ne peut qu'appauvrir un pays en gaspillant ses moyens et en paralysant son industrie, or les pauvres achètent peu et ne produisent guère.

La guerre est donc un fléau, quelque légitime qu'elle puisse être d'ailleurs, et tous les hommes sages doivent applaudir sans réserve à une paix honorable. La guerre en effet ne profite guère qu'à un petit nombre de ceux qui la font; tandis qu'elle nuit aux masses. Ce n'est pas qu'il faille pour cela souhaiter partout et toujours la paix à tout prix; mais il est incontestable qu'on doit l'accepter comme un bienfait toutes les fois qu'elle est honorable.

On sait ce que nous avons souffert en conséquence des différends qui ont existé entre la France et le Mexique: notre commerce en a certainement reçu une grave atteinte malgré les dispositions libérales de Mr. l'Amiral Baudin; mais ce qu'on ignore peut-être c'est l'étendue des pertes occasionnées au commerce français, par le blocus des ports du Mexique.

Pour mettre chacun à même d'en juger nous donnons un extrait d'un article fort intéressant publié par le *Commerce*.

"Si l'on envisage d'abord l'intérêt de notre marine aujourd'hui si négligée, dans le commerce du Mexique on trouve qu'il représente, tant à l'entrée qu'à la sortie un tonnage de 16,000 tonneaux. Ce chiffre semblera sans doute peu considérable au premier abord; mais voici ce qui lui donne de l'importance: c'est que cette navigation est faite presque exclusivement par des bâtimens français. Or, quand on songe que notre part dans la navigation générale de concurrence va sans cesse en décroissant, qu'elle était de 40 pour cent il y a vingt ans, et qu'elle n'est plus aujourd'hui que de 30 pour cent au maximum, on apprécie tout ce qu'il y a d'avantageux dans des rapports qui laissent une part si considérable au pavillon national.

Il faut remarquer en outre que le tonnage de la navigation de France avec le Mexique a doublé depuis dix ans; il n'était que de 10,000 tonneaux environ en 1827. Ainsi, tandis que notre navigation générale de concurrence allait en décroissant, notre navigation avec le Mexique augmentait peu à peu son activité jusqu'au double dans un espace de temps si limité. Ce sont là certainement des considérations dont un ministère intelligent eût tenu compte. Tout en exigeant une réparation éclatante, il fallait agir avec assez de vigueur pour ne produire qu'une suspension très courte dans un mouvement qui se développait suivant une semblable progression.

Considérons maintenant la valeur du commerce engagé dans nos rapports avec le Mexique. Les chiffres suivans serviront d'abord à montrer notre position relative dans le commerce de ce pays.

		Import.	Export.	Total.
Etats-Unis	(1835)	27,872,000	13,043,000	40,915,000
France	(1833)	10,356,000	21,245,000	31,601,000
Angleterre	(1834)	8,703,100	9,489,000	18,202,000

Ainsi, après les Etats-Unis, qui entretiennent avec leurs voisins des côtes un véritable commerce de cabotage, la France est la nation qui fait les échanges les plus considérables avec le Mexique. L'Angleterre ne vient qu'en troisième rang.

Nous croyons que la lettre suivante du secrétaire de la guerre à Washington, en réponse à une communication de l'hon. Henry Johnson, ne sera pas sans intérêt pour nos lecteurs.

DEPARTEMENT DE LA GUERRE

29 mars 1839.

Monsieur,

En réponse à votre communication à ce département, relative à la position sans défense des villes de la Nlle.-Orléans et de Bâton-Rouge, et à la nécessité qu'il y aurait que des troupes y fussent stationnées, conformément à certaines résolutions adoptées par la Législature de la Louisiane, j'ai l'honneur de vous dire que, les forces régulières des Etats-Unis sont maintenant stationnées de manière à couvrir, aussi loin que possible, les points les plus exposés de notre frontière; mais que, cependant, tous les efforts possibles et conformes à la protection générale du pays, seront faits pour satisfaire le désir exprimé à cet égard par la Législature de la Louisiane.

Très respectueusement,

votre très obéissant serviteur

J. R. POINSETT.

A l'hon. Henry Johnson, Washington.

VERA-CRUZ.

Nous n'avons pu obtenir aucune information officielle relativement à la teneur du traité de paix conclu entre la France et le Mexique.

Toute fois nous tenons de personnes à portée d'être bien informées que le traité assure aux Français 1o. Tous les avantages stipulés dans l'ultimatum; 2o. Le droit de faire le commerce de détail; 3o. Une indemnité en faveur des Français expulsés, indemnité dont le chiffre sera fixé par des experts, mais qui dans aucun cas ne pourra être moindre de sept cent cinquante mille piastres; 4o. Enfin un traitement égal à celui de la nation qui est ou sera la plus favorisée.

Si telles sont les principales dispositions du traité de paix, et nous avons de bonnes raisons pour le croire, ainsi, la France n'aura pas prodigué en vain le sang de ses enfants.

TAMPICO.

Par la goëlette Sarah Ann, arrivée hier de Tampico, d'où elle était partie le 3 courant, nous recevons quelques nouvelles peu importantes.

Au départ de la goëlette on complettait une expédition secrète. Cinq goëlettes étaient frétées pour embarquer environ sept cents hommes, et le départ était fixé au 4. Urrea devait en avoir le commandement; afin de ne pas dégarnir la garnison de Tampico, ou avait venir venir quelques troupes. On se perdait en conjectures sur le but de cette expédition secrète. Les uns pensaient qu'elle était dirigée contre Matamoros et d'autres pensaient que le but des fédéralistes était de s'emparer du fort de San Juan de Ulloa. Cette dernière version est la plus probable, mais il est douteux que les centralistes se laissent surprendre. Des personnes qui se disent bien informées pensent même que le gouvernement mexicain laissera la forteresse d'Ulloa entre les mains des Français, jusqu'à ce qu'il y ait sur les lieux des forces suffisantes pour garder ce point important.

SUR LES INCENDIES.

Les incendies aussi bien que les pertes des steamboats, sont pour la communauté un fléau toujours renaissant et auquel il est plus que temps d'apporter un remède. S'il est vrai que l'homme qui s'embarque sur un bateau à vapeur, n'est pas sûr d'en sortir vivant, on pourrait ajouter que le citoyen que ses affaires ou ses plaisirs appellent hors de chez lui, est exposé fréquemment à trouver en rentrant sa maison en feu.

Et quand on pense que ces deux calamités, ces deux sources d'afflictions continuelles sont dues en partie à la mollesse qui préside à l'exécution des lois, on ne saurait trop ni trop souvent appeler l'attention des hommes sérieux sur un sujet aussi grave, aussi important.

L'incendie est ordinairement le résultat d'une négligence coupable, ou d'une cupidité, pour laquelle la langue ne pourrait trouver une épithète assez flétrissante. Mais quelles sont les causes de cette négligence et de cette cupidité? Nous ne craignons pas de le dire c'est, dans un cas comme dans l'autre, la certitude de l'impunité.

Des lois sévères contre l'incendie existent, il est vrai, mais leur disposition tend à en rendre l'effet presque illusoire.

D'autre part la facilité avec laquelle se font les assurances des propriétés immobilières et des marchandises est une cause, non moins puissante, qui tant qu'elle ne sera pas coupée dans sa racine, laissera le fléau subsister dans toute sa force. La raison en est plausible:

L'avidité des assureurs vient en aide à l'avidité des particuliers. Les premiers assurent les propriétés et les marchandises des seconds, pour la somme qu'il plait à ceux-ci de fixer, et pour un minime gain s'exposent souvent à perdre des sommes considérables, dont en réalité ils ne sont pas les débiteurs. Ce n'est jamais qu'après l'incendie qu'ils s'avisent de demander des renseignemens sur la valeur positive des propriétés assurées. Qu'arrive-t-il alors? Comme il est fort difficile, sinon impossible, d'obtenir des preuves matérielles de la mauvaise foi des assurés, les assureurs se trouvent obligés d'exécuter leurs engagements. Car en ces sortes d'affaires la conviction morale n'est rien: il faut avant tout s'appuyer sur des faits. D'ailleurs ils sont punis par où ils ont péché. Quand on accepte le bénéfice on accepte la charge.

Mais d'un autre côté, si les personnes assurées, sûres d'avances qu'elles ne peuvent perdre et peuvent gagner beaucoup, au contraire, à devenir *les victimes* de l'incendie, ne font point du désastre un objet de spéculation, elles ne cherchent pas non plus à s'en preserver par toutes les précautions qu'elles prendraient nécessairement si les assurances étaient plus sévères. La certitude de l'impunité est d'ailleurs la source du crime. Et tel homme qui n'aurait jamais pensé à mal, lorsque ses affaires étaient bonnes, aura peut-être recours à l'incendie, lorsqu'il croit que c'est son seul moyen de salut.

Selon nous d'ailleurs, les lois devraient être plutôt faites pour prévenir le crime que pour le punir. Un commerçant qui, ne pouvant pas faire honneur à ses affaires peut se dire: " Il me suffirait pourtant de mettre le feu à mon magasin qui est assuré pour quatre ou cinq fois sa valeur, pour rétablir mon crédit etc., est exposé à une tentation dont on devrait lui éviter la pensée. Le grand moyen d'éviter le crime c'est de ne point être exposé à la tentation. Il n'y a pas de crime sans intérêt. S'il n'y avait pas intérêt à incendier, il y aurait bien moins d'incendies.

Certes nous ne faisons aucune application personnelle. Nous ne parlons qu'en termes généraux; un désastre n'est pas nécessairement un crime, cependant il est quelquefois.

Il nous semble que le seul moyen de remédier à un abus dont les résultats sont parfois si terribles serait d'assurer les propriétés pour une somme au dessous de leur valeur, aux deux tiers, par exemple; quant aux marchandises, nous n'osons pas dire qu'on ne doit pas les assurer, et cependant il en devrait être ainsi, tant qu'on n'aura pas remédié à la facilité qu'ont les assurés de tromper les assureurs; tant qu'on ne pourra savoir à quoi s'en tenir, aux valeurs réelles contenues dans un magasin, non seulement au moment du contrat, mais encore après l'engagement. H. B.

JOURNAL DE LA SOCIETE MEDICALE DE LA N.-ORLEANS.

Ce journal vient de publier son second numéro, et nous pouvons dire, sans crainte d'être contredit, que non seulement il a tenu ses promesses, mais qu'il les a même dépassées. Lors de son apparition, nous insistâmes très particulièrement sur l'opportunité d'une publication de ce genre dont l'utilité ne peut être mise en doute par personne et qui marche, étayée du suffrage de tous les hommes éclairés.

En effet s'il est un lieu où un recueil de ce genre soit d'une nécessité indispensable, c'est la N.-Orléans. Nous en avons précédemment démontré les raisons; et il est inutile de les répéter aujourd'hui.

Ce journal n'est point d'ailleurs un recueil frivole. C'est une œuvre sérieuse et dont les résultats peuvent avoir une influence réelle. Au bout de quelques années le *Journal de la société médicale* formera plusieurs volumes où la science pourra puiser d'utiles renseignemens. Et les documens qu'il renfermera seront d'autant plus inappréciables, que recueillis pour la plupart dans ce pays même, ils serviront un jour de base à l'art médical. Car, s'il est vrai de dire, en termes généraux que la science n'a pas de patrie, il n'est pas moins vrai cependant, qu'elle doit se modifier selon les exigences du sol, des mœurs, des habitudes du climat. Plus d'une fois nos médecins, contraints d'aller sur le continent puiser aux sources de la science dont les élémens épars qui existent dans leur patrie, n'ont point été réunis en corps, ont vu, à leur retour, la pratique locale différer quelque peu de la théorie.

Mais il n'en sera pas toujours ainsi. La Nouvelle-Orléans marche à grands pas vers une destinée dont Dieu seul connait la limite. Un jour, elle aussi, aura une science nationale, des arts nationaux, une littérature nationale. Elle n'aura plus besoin d'emprunter et se contentera de ses propres ressources. C'est alors que les hommes de science rendront un hommage sincère à ceux de leurs devanciers qui leur auront frayé la route. Ils feront avec les travaux du passé un fondement solide pour la science à venir; à ce seul titre tout Louisianais qui prend à cœur la gloire du pays doit encourager pour sa part, l'œuvre toute nationale, des médecins de la Nlle-Orléans.

Car ce n'est point ici une spéculation. La seule récompense qu'ils attendent, et c'est la plus belle après tout, c'est l'honneur d'être utile au pays. Mais alors que des hommes absorbés par des travaux sérieux, font le sacrifice d'une partie de leur temps et par conséquent d'une partie de leurs intérêts, dans le seul but d'éclairer le public, il serait honteux que le public restât froid et indifférent devant une tentative aussi honorable et qui peut, si elle est encouragée, devenir si féconde. Ce serait une tache pour la Louisiane, qui laisserait beau jeu aux sarcasmes des étrangers.

D'ailleurs ce journal peut être bon seulement utile dans l'avenir, mais son utilité présente est également incontestable. Cette dernière proposition n'a même pas besoin de démonstration, tant elle est évidente en soi. Quand on pense qu'il suffirait de quelques centaines d'abonnemens à $4, pour assurer la durée d'une semblable entreprise, douter de son succès serait faire injure aux habitans de la Nouvelle-Orléans.

Le second numéro du journal de médecine n'est pas moins intéressant que le premier dont nous avons rendu compte dans le temps. Un excellent article du docteur Lambert; un rapport intéressant du docteur Thomas sur la fièvre jaune de 1837; des observations non moins sérieuses, non moins remarquables des docteurs Daret, Bahier et Byrenheidt, et enfin un extrait de la gazette médicale de Paris, lui donnent un attrait tout particulier pour tous ceux qui prennent quelque intérêt à la science et désirent voir ses bienfaits se répandre de plus en plus.

C'est avec un déplaisir qui sera partagé par le public de la Nouvelle-Orléans, que nous avons appris que les propriétaires du beau tableau du *Boissy-d'Anglas*, par Vinchon, et les propriétaires du *Panorama de Paris*, qu'ont admiré tous ceux qui ont eu le bon esprit de le visiter, doivent quitter la cité au 1er. mai. Nous conseillons donc à tous ceux qui n'ont point encore vu ni l'un ni l'autre de ces deux tableaux de mettre à profit le temps qui leur reste.

NOUVELLES D'EUROPE.

Par le paquebot *Montreal*, capitaine Griffing, arrivé à New-York le 1er courant, on a reçu des nouvelles de Londres jusqu'au 3 mars, et de Plymouth jusqu'au 4. Le paquebot *François* 1er, arrivé la veille du Hâvre, d'où il avait fait voile le 1er mars, n'avait apporté aucune nouvelle importante.

Il y a eu un duel en Angleterre entre M. Roebuck, ex-agent de l'assemblée du Bas-Canada, et lord Powerscourt. Le duel a été causé par quelques paroles diffamatoires de M. Roebuck contre le noble Lord qui a été élu à Bath où, lui Roebuck, était candidat. Après avoir reçu le feu de son adversaire Mr. Roebuck a fait des excuses.

La frégate S. M. B. Inconstant, arrivé à Plymouth le 28 février venant d'Halifax en 14 jours, avait apporté la nouvelle de la détermination des E.U. de s'emparer du territoire en litige—On devait, assure-t-on envoyer des troupes pour neutraliser ce mouvement. Toutefois on ne voit aucune mention de ce fait dans les journaux de Londres.

Une lettre de Constantinople du 7 dit que

"Le courrier anglais venant de Perse était arrivé à Constantinople le 30 courant. Le bruit courait que toute la légation anglaise, comprenant le colonel Shiel était partie pour Bagdad. Il ne demeurait que M. Bonnet, agent consulaire. M. McNeil était parti pour Tiflis. Le steamer arrivé de Trébisonde le 5 n'avait apporté aucune nouvelle.

La femme et la fille du général Skrzynecky doivent quitter la Bohême et venir à Londres.

La maison Saportas, consul prussien à Anvers, avait suspendu ses paiemens le 27 février.

Londres 2 mars.—Il parait par les nouvelles de Paris que quelques unes des grandes compagnies des chemins de fer ne tarderont pas à se dissoudre. Dans tous les cas une revision de leur charte est indispensable. Le prix des actions du chemin de fer de Paris à Orléans décline chaque jour.

FRANCE.

Les élections occupaient toujours exclusivement l'attention publique.

D'après le journal du Havre, toute la côte serait couverte de débris provenant des derniers naufrages qui ont eu lieu.

BELGIQUE.

On considérait l'adoption des 24 articles comme plus que probable, malgré les efforts de l'opposition.

Cependant on assure que Lord Palmerston, interpellé par M. Hume, en plein parlement, au sujet de la question Belge, a répondu que le Gouvernement Britannique n'avait pris aucune résolution pour *obliger* le gouvernement Belge à accepter les 24 articles, au cas où il refuserait de céder le Limbourg et le Luxembourg.

ESPAGNE.

Il parait que le général Morato a fait massacrer quatre généraux carlistes. Sur ce, Don Carlos a lancé une proclamation déclarant Maroto traitre à son pays et ordonnant aux autorités de le traiter comme tel.

Suivant quelques lettres particulières, Morato aurait fait usage du nom du Roi pour gagner ou suborner les 1er. et 7e. de Navarre et les quatre escadrons qui ont consenti à arrêter et passer par les armes ces quatre généraux.

Des lettres de Bayonne du 25 disent que Maroto a fait exécuter les sept officiers carlistes demeurant en son pouvoir. Ils ont été fusillés à Estella le 19. Parmi eux se trouvait le colonel Oger [cousin du général Francisco Garcia], Don Ramond Allo, chapelain de l'état major, le commandant Ubago et les gouverneurs des forts de Puy et Santa barbara, près Estella.

On ne savait rien des mouvements de Maroto, mais on disait qu'il devait faire le siège de Peralka. Suivant d'autres bruits il aurait joint Espartero. Un correspondant libéral de Bayonne, dit que Villareal aura le commandement de l'armée et que, le comte Casa Eguia, depuis long-temps en disgrace sera nommé ministre de la guerre.

Mr. BIDDLE.

Nous reproduisons quelques observations de l'*Estafette* de New-York, à l'occasion de la démission de Mr. Biddle, avec d'autant plus de plaisir qu'ils coïncident parfaitement avec notre manière de voir à ce sujet.

Il n'est question, depuis trois jours, que de la démission de M. Biddle, president de la banque des Etats-Unis. La sensation profonde produite par cet événement est un juste hommage rendu à l'homme qui, pendant vingt ans, a exercé une influence si grande et si honorable, au milieu des crises périlleuses qu'a eu à traverser ce pays. Obligé de lutter contre les embarras sans cesse renaissants des affaires commerciales, il est sorti victorieux de cette tâche difficile qui demandait autant de talent que d'énergie.

Nous comprenons très bien les regrets des amis de M. Biddle, la joie de ses adversaires; mais il nous semble que les partis ont dénaturé les causes, exagéré les conséquences de sa retraite. Il déclare qu'après avoir, par de longs travaux, écarté les dangers qui menaçaient la banque, assuré son heureux avenir, il croit avoir acquis le droit de réclamer relâche, pour sa santé débile, repos pour sa vieillesse qui approche. Pourquoi donc, au lieu d'accepter des déclarations pleines de loyauté et de franchise, accuse-t-on M. Biddle de crainte ou d'ambition? Pourquoi dire qu'il fuit devant les dangers qui menacent la banque, ou qu'il va au-devant des faveurs d'une administration dont il a été un des ennemis les plus redoutables? Il y a dans les antécédents de M Biddle, trop de courage pour que nous puissions nous associer à la première accusation, et nous croyons trop à l'intelligence supérieure de M. Biddle pour supposer qu'il lui vienne jamais à l'idée de croire qu'il monterait en grade en échangeant son titre de président de la banque des Etats-Unis pour celui de secrétaire du trésor.

ELECTIONS DANS LE CONNECTICUT.

Les élections annuelles des officiers de l'Etat, et celles biennales des membres du Congrès ont eu lieu dans le Connecticut, le 1er. avril. Les journaux de New-York, du 2, contiennent divers rapports sur leurs résultats. Ce qu'ils nous en disent, beaucoup plus satisfaisant que nous ne l'avions espéré. Dans les élections du printemps de 1838, le Connecticut repoussa avec presque tous les autres états, le *loco-focoisme*, et nomma Elsworth gouverneur, à une majorité de 5000 voix. Depuis cette époque les loco-focos ayant à leur tête le sénateur Niles, profond politique, firent tous leurs efforts pour ravoir la majorité qu'ils avaient perdue; mais ce fut en vain; quoiqu'on puisse dire, cependant, que leur parti a repris quelque feu de force depuis la chute de 1838.

L'élection du gouverneur a été animée. Nous n'en connaissons point encore le résultat, mais nous avons de bonnes raisons de croire que les Whigs l'emporteront encore. Déjà l'on connait la nomination de deux candidats whigs, pour représentants au Congrès, tandis qu'en 1836, les six représentants congressionnels, que nomma le Connecticut, étaient tous loco-focos.

Les *sites* de la gazette des Etats-Unis mentionnent la suspension des paiements en espèces, de la banque de Vicksburg. Ils ne donnent aucuns détails, tant sur la situation de cette institution que sur l'époque préalable de la reprise de ses paiements.

FRONTIERE DU CANADA.

Nous avons déjà fait connaitre quelques tentatives d'incendie qui ont eu lieu sur la frontière du Canada; mais n'y voyant que l'œuvre de quelques malveillants, nous nous sommes toujours bornés à citer les faits sans y ajouter une bien grande importance. Il parait aujourd'hui, que ces tentatives se renouvellent tous les jours et augmentent dans la même proportion que le nombre des incendiaires. Le *St. Albans Messenger* dit à ce sujet, que depuis trois semaines il ne s'est point passé de nuit, sans qu'il y ait eu un ou deux incendies. Déjà le nombre des pertes occasionnées par cet tel état de choses, est fort considérable. Il parait que l'opinion générale, et cette opinion nous parait bien fondée, accuse les réfugiés canadiens de ces délits. La lettre suivante que nous extrayons du Burlington Sentinel, donnera une idée exacte de l'agitation et de l'inquiétude qu'ont occasionnées sur la frontière, ces violations manifestées et si souvent réitérées.

ALBURGH, 12 mars 1839.

La compagnie régulière du capitaine Porter a reçu ordre de se rendre à Rouse Point et part demain matin; celle stationnée à Troy est allé rejoindre les quartiers du régiment de Plattsburg. L'agitation à Rouse Point est à son comble, par suite des nombreux incendies qui ont eu lieu depuis près de 2 semaines. Presque toutes les familles changent de résidence. Vous ne sauriez vous former une idée de l'alarme et de la confusion qui commencent à régner dès l'entrée de la nuit; chaque homme est à son poste, 50 dragons sont stationnés aux aventures, et malgré toutes les précautions possibles, le feu est toujours autour de nous. Plusieurs incendies se sont déclarés, pour ainsi dire, à la vue des soldats; et pendant qu'ils étaient occupés, à en éteindre un, un second se manifestait dans une autre direction."

Le journal auquel nous empruntons ces détails ajoute: "Nous apprenons par une lettre de Alburgh, datée de lundi, dans laquelle on peut ajouter foi, que les barns appartenant à M. Covey, fermier entreprenant à Harburgh, ont été détruit par une bande de six volontaires loyaux, samedi, dans la nuit. Six ou huit bestiaux, 2 chevaux et environ 10 tonneaux de foin ont été brûlés. Notre correspondant ajoute que c'est tout au plus, si depuis trois semaines une nuit s'est passée, dans les environs d'Alburgh, sans que le ciel n'ait été illuminé par l'incendie.

—Les conférences ouvertes à Paris pour la négociation d'un traité de commerce entre la France et l'Angleterre sont poussées avec activité.—Nous avons lieu de croire que les commissaires des deux nations s'entendront facilement sur les principaux articles des tarifs qui sollicitent une réforme. Il est heureux pour cette affaire que l'on ait placé dès le premier jour, des négociateurs ministériels. Ils agitent comme des arbitres qui n'ont point d'intérêt personnel dans les difficultés soumises à leur jugement, et si les conclusions qu'ils recommanderont de part et d'autre à leurs gouvernemens n'étaient pas adoptées, il ne faudrait s'en prendre qu'à l'esprit d'exclusion qui anime les classes représentées par le pouvoir, au détriment des autres portions de la société.—*Nouvelliste.*

—Samedi dernier, au bureau de police de Marylebone, s'est présenté le comte Felix Charles Réal, gentilhomme français, accompagné de sa femme et de plusieurs amis, pour réclamer l'assistance des magistrats dans la circonstance extraordinaire suivante. Les parens du noble comte avaient émigré en Angleterre pendant la révolution française, son père y étant mort au bout de quelque temps, la comtesse y était demeurée. Il y a quatre mois environ, M. le comte de Réal reçut une lettre de sa mère, qui le priait de venir la chercher pour la ramener en France, son âge avancé (68 ans) ne lui permettant pas d'espérer de vivre long-temps encore; le comte se rend immédiatement à ce désir, et à son arrivée à Londres, il se présenta chez un prêtre catholique romain dans Pratt-Street, Camden-Town, où elle était logée; mais sur la demande qu'il fit de voir sa mère, le prêtre nia qu'elle fût dans sa maison. Ayant fait des recherches et pris des informations, M. de Réal apprit que cet ecclésiastique avait fait transporter la comtesse dans une maison de York-Street. Cette dame possède d'immenses richesses, et M. de Réal ne doute pas que le clergé catholique n'ait cherché à s'en assurer la possession par l'injuste influence qu'il exerce sur elle. Le magistrat a dit au comte qu'il devait s'adresser aux juges pour obtenir un writ d'habeas corpus, mais quand à lui, il n'avait pas le pouvoir de l'aider dans cette affaire. M. de Réal s'est retiré en exprimant sa surprise de ce que l'Angleterre ne pût offrir, contre l'intervention et l'influence du clergé catholique, une assistance que la police en France ne refuserait pas. *Journal du Havre.*

Décédé ce matin à 1 heure, M. L. A. BARBARIN, Jr. Les amis et connaissances de M. Louis A. Barbarin et ceux de sa famille sont priés d'assister aux funérailles qui auront lieu cet après-midi à 5 heures. Le convoi partira du No 103, rue Chartres, entre les rues Conti et St. Louis.

Décédé mardi dernier, à 9 1/2 heures du soir, madame JAMES DUPLESSIS. Les amis et connaissance de la famille sont invités d'assister à ses funérailles qui auront lieu ce matin, à 10 heures. Le convoi partira de sa ci-devant demeure dans la rue Dauphine, près la rue Conti. 11 av

COMMERCIAL.

MARCHE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

Le marché continue à être calme, nous n'avons aucun changement important à signaler dans sa situation.

COTON.—Les ventes de cette semaine ont été très limitées peu animées. Il n'est fait hier que partie 600 balles dont les prix nous sont inconnus. Les acheteurs attendent tous une baisse; les détenteurs au contraire continuent à être fermes à nos dernières cotes, qui sont pour les Louisiane et Miss. choix de 17c @ 18; prime de 16½ @ 16½; beau de 15 @ 15½; de moyen à beau de 14 @ 14½; inférieur de 13 @ 14

Les produits de l'Ouest n'ont presque point éprouvé de variation depuis nos derniers avis. Notre approvisionnement, pour quelques uns de ces articles, commence à s'affaiblir par suite des nombreux envois qui en ont été faits.

FARINE.—Cet article continue à être ferme et sans variation pour le prix que nous donnons à 8 @ 8 6 75. Les ventes cependant se sont généralement bornées à celles de la place.

PORC.—Les demandes pour le Porc en baril continuent à être actives à p. 20 et 21 pour mess, et de 17½ 18 pour prime pour petites parties. Les arrivages continuent à être légers.

Le SAIN DOUX a éprouvé une hausse depuis nos derniers remarques, et se vend aujourd'hui facilement à 12 cents pour qualité prime.

WHISKEY.—Nous n'avons à mentionner aucun changement pour cet article; les demandes continuent à être actives à 45 cents.

LARD. Nous cotons 7½ cents pour les épaules et 9½ dans de 10 @ 10½. Jambons enveloppés 11 cents

MAIS en sacs; nous cotons de 65 @ 70 cents, comme prix le plus ordinaire. Quelques ventes se sont faites cependant au dessous de ces cotes.

DERNIERES DATES.

New-York	av	2 Liverpool	m	2
Boston	av	1 Londres	m	3
Philadelphie	av	1 Havre	m	1
Washington	av	2 Paris	m	1
Baltimore	av	3 Bordeaux	fev	26
Charleston	av	2 Madrid	fev	10
Vera-Cruz	av	2 Cadix	m	8
Tampico	m	25 Havane	av	3
Mexico	m	26 Houston	m	27

PRIX-COURANT DE LA HAVANE.

30 Mars 1839.

IMPORTATION.—Bœuf No. 1, 2, prime et mess de $14 @ 16 le baril do. fumé de $12 @ 15 le quintal. Beurre américain jaune $ 6 le quintal. Chandelles de suif de $19, 4 réaux @ $20 4 réaux; do Blanc de baleine de 48 @ 50 le quintal. Fromage américain de $10 @ 22 do. Farine de la Nlle Orléans $17 le baril. Jambons américains de l'Est et de la Nlle Orléans de $14 @ 15 le quintal. Saindoux de $14 @ 15 do. de la Nlle Orléans 16 do. Maquereau no. 3 de $7 1 réaux le baril. Porc de l'Est et mess de $ 14 @ 19. Le baril de Noix de 2 @ 26 de par cargaison. Riz de $ 7 4 @ 7 3 réaux le quintal. Savon jaune de $ 1 @ 9 1. Tabac du Kentucky, en paquets de $ 5 @ 64 do.

EXPORTATION. Café bonne qualité de p. 10 @ 11 réaux. Sucre blanc 6 @ 7 le pan de 10 @ 11; brun [illegible]. Cigares de p. 8 @ 25 le mille. Cire blanche de p. 9 2 @ 9 4 l'arobe; Jamie de 6 @ 6 1 réaux

CHANGE.—Sur Londres de 9 @ 9½ de prime sur lesdates. Lois de 3 @ 5 d'escompte N. O. 2 @ 3 [illegible] Espagne de 7 @ 8 prime sur Paris de 3 @ 3½ [illegible]; Fret pour la Baltique 3 4 @ 5½; Grande Bretagne 1½; sur France [illegible]; Etats Unis 1½ @ 2 par caisse de sucre; 5½ cents par livre de café; 4½ par boucaut de Mélasse.

MARCHE DE LONDRES.

2 Mars 1839.

On a fait du papier sur Paris, à 3 mois, de 25 45 @ 25 50 sur Amsterdam 12 @ 12 1 et sur Hambourg 22 @ 14 [illegible]. Les fonds Espagnols ont pris bonne tournure et ont donné lieu à beaucoup d'affaires par suite de la dernière qui règne dans les rangs Carlistes. Tous les autres fonds sont à la hausse.

Les Consolidés ont fermé à 92 1/8 et 92 7/8 au comptant. Bons de l'Echiquier 1 à plus bas qu'hier.

MARCHE DU HAVRE

28 Février 1839.

VENTES: 26 sacs Café d'Hayti à 53½ c. 20 Coton Louisiane à 120 fr.; 15 do. Georgie à 120; 150 sacs Café d'Hayti à 5½; 101 cuirs secs de la Nouvelle Orléans, 86; 236 do verts salés à 12 1 50.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Ann, Penhallow, Havre, Haight & co

Olbers, [ang.] Exter, Havane, J A Merle & co

Bordelais No. 3, [Fr.] Coigweard, Bordeaux, De Lizardi & co

Brig Luna, Hallet, Boston, capt

Bordeaux, Morrison, Boston, J A Barelli

Herald, [Br.] Berwick, Halifax, N. S. Prescott, Jones & co

Deux Frères, [Fr.] Roux, Gibraltar, J W Zacharie & co

Emilio, [Esp] Sust, Gibraltar, Cucullu, Lapeyre & co

Goel. Lone, Clark, Metamoras, J Crosby

Herald, Russell, Boston, capitaine

Montgomery, Sawyer, New York, S & J P Whitney

Barton, McIntyre, Bristol, R. J. capt

Pequot, Barnaby, Mobile, capit

ARRIVES.

Bateau de remorque Tennessean, Paulding, des Passes, ayant mis en mer le navire Sarah & Caroline, bricks Mary & Caroline, Kenhawart Premium—il a amené dans le port le brick Arabian et la goel. Wave. Rapporte rien de nouveau.

Bateau de remorque Hudson, Davis, des Passes, ayant mis en mer les navires Washington et Mason—il a amené dans le port le navire Marathon, la barque Margaret, le brick Triton et le transport des E. Unis Columbia. Laissé la Balise le 9 au matin. Aucun batimens en vue; rien de nouveau dans la rivière.

Bateau de remorque Mohican, Heaton, des Passes, avec le navire Saratoga, les goels. Turcawilla et Juno. Laissé la barre N. E. le 9 courant, à 4 heures p. m. Aucun batimens en vue; rien de nouveau dans la rivière.

Navire Marathon, Shaw, du Havre, [19 fév.] sur lest.

Navire Saratoga, Hathaway, de N. York.

Barque Margaret, ———, de Liverpool.

Brick Triton, (Dan.) Teijen, de Rio Janeiro.

Brick Arabian, Welch, de Charleston.

Goel. Wave, Nickerson, de la Mobile.

Goel. Sarah Ann, Bontemps, de Tampico, avec un chargement de peaux, piment et $6000 en espèce.

Goel. Columbia, [Transport des E. U.] Delaway, de Tampa Bay.

Goel. Turcawilla, Blevin, de St. Marks.

Goel. Juno, Doane, de Charleston.

Bateau à vapeur W. L. Robeson, Woods, de Saint Louis.

Bateau à vapeur Toche, Chauvin, des Natchitoches.

Bateau à vapeur Selma, Blood, de St. Louis.

Bateau à vapeur Campté, de Fulton.

Bateau à vapeur Washington, Streck, de Lafourche.

Bateau à vapeur Norma, Haygood, des Opelousas.

MEMORANDA.

Partis d'ici et arrivés à Boston le 31 mars, navires Concordia, Harding; Calumet, Shreve, Hellespont, Elwell; brick Pandora, Drake; 1er. avril, brick Pulaski, Stackpole.

Expédié à Philadelphie, le 1er. avril, barque B Mazick, Garvin, pour la N. Orléans.

Expédié à N. Y. le 2 avril, navire Arkansas, Dennis, pour la N. O.

PORT ETRANGERS.

HAVRE, 28 Fév.—Arrivés—Eliza, Shoemaker, N.-Orléans; 26 fév. Ville de Bordeaux, Perrault, do. 25 fév.; Hebrew, Whiting, N. Orléans; 24 fév. Anne Louise, Lemaistac, do.

Partis le 27 fév.—Dencalion, Hottenguer, et Meaument, Chase, N. Orléans; Henry, Saker, Mobile; le 18 fév. Vandalia, Soulé, N. Orléans.

Expédiés le 28, Azelas, Snow, et Glasgow, Littlet, N. Orleans; Harriet & Jessie, Rogers, Charleston; Austerlitz, Hammond, Mobile.

CORK, 26 fév.—Pearl, Fletcher, de Liverpool pour la N. O.

AVIS.—Bateau de Passagers pour Louisville. Le bateau-à-vapeur GENL. GAINES, capitaine Wm. Boggs, partira positivement de la levée, au bas de la rue Poydras, pour Louisville et les ports intermédiaires, aujourd'hui, à 10 heures du matin. Les passagers sont priés de se trouver à bord, à l'heure ci-dessus.

11 avril LAWRENCE & LEGENDRE, 23 et 29, Nouvelle Levée.

Le bateau-à-vapeur HOMER, partira pour Louisville et Cincinnati ce matin, jeudi, à 10 heures positivement. Les passagers sont requis de se trouver à bord à l'heure ci-dessus. 11 av

Le brick ARABIAN, capt Welch de Charleston, est maintenant en déchargement entre les deux marchés. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises.

11 av. J. A. BARELLI & Co, 61, Commune.

UNE femme blanche parlant français et allemand désirerait trouver une place de femme de chambre dans une famille qui partirait pour France ou pour l'Angleterre. S'adresser rue Vieille-Levée. 11 av—4 No. 148.

AVISO AL PUBLICO ESPAÑOL.—Por el fuego ocurrido en el almacen del Señor Pedro Cusachs.

"Uno de los obreros, que trabajaba en el almacen del Señor Pedro Cusachs en el año en que se prendió el fuego en la tarde del martes ultimo, ha venido á esta oficina de seguros de la Compañia del Estado de la Luisiana, y ha declarado que trabajando en un parage angosto con una luz para poner los caños para la conduccion del agua al patio de dicho almacen, dió con el martillo inadvertidamente á un punto distante algunos dos pies de la luz, que de rompió y el fuego al vello de sus brazos, y que se extendió en [illegible] mente que no pudo salvar su chaqueta en la [illegible] lles de su trabajo.

Nueva Orleans, 10 de abril de 1839.

11 av—3 JOHN K. WEST, Presidente.

AVIS AU PUBLIC.—Un des ouvriers qui travaillait au magasin de M. Cusachs, rue de la Levée, au moment où le feu a commencé hier, est venu au bureau de la Compagnie d'Assurance maritimes et contre le feu de l'Etat de la Louisiane, et a rapporté qu'il était à travailler audit magasin pendant des tuyaux au conduit pour l'eau, et qu'en frappant avec un marteau dans un passage étroit où il avait une lumière, il a cassé accidentellement une bouteille à environ deux pieds de distance de la lumière, ce qui mit aussitôt le feu, que le poil de ses bras fut brûlé, et que le feu s'est si rapide qu'il pensa perdre son habit, ainsi que les outils avec lesquels il travaillait.

N. Orléans, 10 avril 1839.

11a-3 JOHN K. WEST, Président.

JAEGER ACHTUNG!

DIE mitglieder der compagnie sind aufgefordert sich naechsten sontag den 14 april morgens 6 uhr precise in voller uniform weisen beinkleidern mit fornister, sharfen patronen zum scheiben shussen, auf demver sammlungs zimmer einzufinden.

Auf befehle des captains,

11 a J. C. WAGNER—Compagger.

LE Docteur JULES TOUSSAINT, médecin de la Faculté de Paris, exercera désormais les différentes branches de sa profession.

Ce jeune médecin ose espérer qu'il continuera à recevoir du public un accueil bienveillant.

Les personnes qui voudraient le consulter, chez lui, rue Bourbon, No. 265, entre Dumaine et St.-Philippe, y trouveront tous les jours, de midi à 3 heures.

11 avril—10.

M. CHEREY, devant partir pour France, prévient les personnes auxquelles il doit de présenter leurs comptes et à tous ceux qui lui doivent de venir régler avec lui. Aussi il invite ceux qui ont des effets chez lui de venir les retirer dans le courant du mois, autrement ils seront vendus pour satisfaire la justice.

S'adresser à l'Hotel du Chêne Vert, rue Dumaine no. 26. 11a—2

AVIS.—Mr. Cherey ayant vendu son hôtel du Chêne Vert, partant pour France, offre de vendre une négresse âgée de 35 ans, parlant anglais et français, bonne cuisinière et domestique. Une mulâtresse âgée de 16 ans, créole, parlant aussi anglais et français, excellente cuisinière et intelligente domestique. Un petit mulâtre âgé de 10 ans, créol, parlant très bien l'anglais et le français, tous trois bon sujets, et garantie des vices et maladies prévus par la loi

11 av—1

AVIS.—R. A. LEFEBVRE a l'honneur d'informer ses amis et le public, qu'il vient de prendre pour associé le sieur J. Charry fils, pour continuer le commerce des liquides, et que la raison de cette nouvelle maison à compter du 10 courant sera

11 avril R. A. LEFEBVRE & Co. rue Toulouse, No. 10.

LE bateau à vapeur OCEOLA ayant été radoubé, est de nouveau rétabli dans la première classe sur les livres de cette compagnie; et lacotion aux autres marchandises seront assurées à la prime ordinaire.

L. MATHEWS, Président.

Compagnie de l'assurance maritime et contre l'incendie de l'Ouest

11 avril—2

AVIS—William Stafield et William Gray ou aucun d'eux, dernièrement résidant à Princetown dans l'Etat du Mississippi, et qui sont maintenant dans un lieu ignoré du soussigné, sont priés de se rendre, à la Cité de Vicksburg, le 1er mai prochain ou avant cette date, afin de donner leurs témoignages dans une affaire de l'Etat contre Joseph Boyd, vû que leurs témoignages sont de la plus grande importance au défendeur.

11 avril—1s JOSEPH BOYD.

AVIS AUX PLANTEURS DE COTON.

DES échantillons de la machine patentée à battre le coton, de Jones, avec ses améliorations, et d'un superbe travail, faits par la compagnie de canaux et écluses, à Lowell Mass. peuvent être vus chez Messrs. Maunsel White & Co. Les planteurs sont respectueusement invités à venir les voir.

11 avril—4

AVIS.—Les consignataires de marchandises marquées D dans des angles à diamants, et M. Barrow, par le navire Renown de Philadelphie, ainsi que D. Ferguson & Co., et S. J. Miller, consignataires par le navire Ohio de Philadelphie, sont priés de venir recevoir leurs marchandises.

11 avril N. F. COMLY & Co 97, Camp.

ON désire acheter une CUVE, de 100 à 500 gallons. S'adresser au bureau de ce papier, Banque de la Louisiane. 11 av—4

SALLE DE BAL DU THEATRE D'ORLEANS

LES soussignés ont l'honneur d'informer les dames de la Nlle-Orléans et le public en général que dimanche prochain, 14 du courant, ils feront l'ouverture de leurs salons, exclusivement disposés pour y servir des glaces et toute espèce de rafraîchissemens. Les soins et la décence qui y seront scrupuleusement observés leur font espérer que les dames de cette ville daigneront, comme l'année dernière, leur accorder, en cette occasion, un encouragement dont ils ne se seront jamais de se rendre dignes.

11 avril—3. BINET & DRUANT.

AVIS.—Les soussignés viennent de recevoir de France et de New York, par les derniers navires, les articles suivants, qu'ils offrent en vente à leur magasin rue de Chartres, No. 99, près de l'encoignure de la rue Conti,

Redingotte de mérino et d'alépine;

Habits do. do.

Vestes do. do.

Pantalons do. do.

Do de Coutil;

Gilets de bazin blanc et en couleur;

Do soie.

Chapeaux de soie noir, de feutre gris et noir;

Caleçons de toile;

Chaussons de soie et de coton;

Mouchoirs de batiste blanc;

Parapluies de soie noir;

Bretelles de soie et de fil;

Gants fil blanc et en couleur;

Bottes et brodequins en prunelle et en veau;

Cannes à épées, &c. &c.

Ils ont aussi reçu un bel assortiment de mérinos et de coutil en pièce qu'ils se chargent de faire confectionner sur demande et dans le dernier goût.

11 av REINECKE, DELERM & Co.

LES soussignés offrent à vendre à des conditions faciles, les marchandises suivantes par le brick Margaret, de Liverpool.

900 sacs sel gros et fin,

18 barriques huile de Lin,

68 jarres do bouilie,

40 tonneaux barres de fer assorties;

86 paquets cercles en fer.

11 av S. HEATH & Co., 95, rue du Camp.

LES soussignés ont en magasin et offrent en vente

200 barils bœuf P. O.

73 barriques épaules, jambons et plats côtes,

88 barillots beurre de l'Ouest,

1360 sacs mais;

10 demi pipes vin de Madère,

25 caisses confitures espagnoles;

85 do do de Philadelphie;

30 do gelée d'orange;

30 do Moutarde de Londres,

80 barils morceaux de croupe;

425 sacs café de la Havane;

80,000 cigares de la Havane;

60 balles toile à drap de 7/8, 4/4, 9/8, 5/4,

20 do toile blanche de 7/8 et 4/4;

18 caisses tirataine;

30 balles grosse cotonnade, Osnabruck,

50 caisses chapeaux de poil,

150 rouleaux corde d'emballage.

11 avril GODFREY, LAWRIE & SMALL, 55, Vieille Levée.

MORUE—25 boites, en déchargement du navire Charleston, à vendre par

11 av EDW. SPRAGUE, 22, Douane.

BŒUF M. O. en boites et mess en demi barils, à vendre par ADAMS & HARTWELL,

11 av 36, Poydras.

VOITURES.—Récemment reçu quelques barrouchels, avec de grandes roues bonnes pour la campagne, aussi quelques beaux carrosses de famille, à vendre à bas prix par H. BEACH & Co,

11 av 318, rue Royale.

BILLETS du Mississippi vendus et achetés par G. R. STRINGER, 50, Canal. 11 av

NOTES du trésor de Texas, vendues et achetées par G. R. STRINGER, 50, Canal. 11 av

BILLETS de la banque de Brandon, vendus et achetés par G. R. STRINGER,

11 av 50, Canal. av

BILLETS de la banque de l'Union, Miss. demandés par G. R. STRINGER, 50, Canal 11 av

POIS—100 sacs pois de semence, récemment reçus et à vendre par J. A. BARELLI & Co,

11 av 61, Commune

RIZ—100 tierçons riz prime de la Caroline, en débarquement du brick Arabian, à vendre par

11 av J. A. BARELLI & Co, 61, Commune

CHAUX—1000 barils chaux de Thomaston à vendre par G. BEDFORD, 11 av 22, Bienv.

BOIS—80,000 pieds pièces de pin blanc, à vendre par G. BEDFORD, 22, Bienville. 11avril

CHAMPAGNE—20 paniers de la marque de Orchard reçus par la barque Chanticleer, à vendre par SHALL & BROWN, 96, Magasins. 11av

POIS ANGLAIS—10 sacs pois vert en débarquement de la barque Chanticleer, à vendre par

11 av SHALL & BROWN, 96, Magasins.

BLANC DE BALEINE, 60 boites à vendre pour clore une consignation par

11 av SHALL & BROWN, 96, Magasins

POIS ALLEMANDS—10 sacs pois verts reçus par la barque Chanticleer à vendre par

11 av SHALL & BROWN, 96, Magasins.

FARINE—280 barils en débarquement du steamer, à vendre par JOSEPH LANDIS & Co,

11 av 14, Poydras

BISCUIT—100 barils à vendre par

11 av JOSEPH LANDIS & Co, 14, Poydras.

FONDS de l'Alabama demandés.—Notes et certificats de dépôt sur les banques de l'Alabama, achetés par ANDREWS & BROTHERS,

11 avril 50, rue du Camp.

SEL—Gros et fin de Liverpool, en débarquement et à vendre en lots convenables aux acheteurs. S'adresser à ALEX. PARK,

11 av 165, Commune.

HARICOTS BLANCS—23 barils récemment reçus par le steamer Selma, à vendre par

ABRAHAM TRIBR,

11 av 34, Gravier.

BRIQUES—30,000 briques en débarquement de la goëlette Moody Pickery au nouveau Bassin, à vendre par

11a GEO. E. COOLIDGE, 56 Gravier.

CHANDELLES DE SUIF—200 boites de différentes grandeurs, à vendre par

11 av ED. SPRAGUE, 22, Douane.

CIGARES—300,000 cigares américains, en barils, à vendre à bas prix, par

11 av ED. SPRAGUE, 22, Douane.

PAPIER—3000 rames papier à envelopper de différente grandeur, en magasin et à vendre par

11 av ED. SPRAGUE, 22, Douane.

BRIQUES à Feu de Pensacole—20,000 de qualité supérieure, à vendre en lots convenables aux acheteurs, ED. SPRAGUE, 22, Douane 11 av

BLANC-DE-BALEINE—100 boites, en débarquement du navire Charleston, à vendre par

11 av ED. SPRAGUE, 22, Douane

SAVON—1000 boites et demie do de Boston, extra No. 1, en magasin et à vendre par

11 av ED. SPRAGUE, 22, Douane.

HARENGS—150 boites Nos. 1 et 2, de qualité supérieure, récemment reçus et à vendre par

11 av ED. SPRAGUE, 22, Douane.

CAFE.—75 sacs café de la Havane, en magasin et à vendre par JOS. LANDIS & Co,

11 av 14, rue Poydras.

PORTER DE LONDRES.—23 barriques porter de Barclay, en magasin et à vendre par

11 av. WILLIAM PREIN, 56, Douane.

WHISKEY.—150 barils whiskey rectifié, à vendre par ADAMS & HARTWELL,

11 av 36, rue Poydras.

PORC.—200 barils porc prime, à vendre par ADAMS & HARTWELL,

11 av 36, rue de la Douane.

Tirage de la Grande Loterie d'Etat, Classe 94.

3 28 41 71 31 74 11 49 49 14 75 6

UN GROS LOT DE $8,000,

BILLETS SEULEMENT $2 00.

GRANDE LOTERIE D'ETAT.

CLASSE EXTRA 95.

Autorisée par la Législature de cet Etat.

Devant être tirée Aujourd'hui 11 av. 1839, à 6 heures P. M., à l'Hotel Bishop, rue de la Commune.

S. DAVIS & Co., Directeurs.

75 numéros ballotés—12 sortant.

PROGRAMME.

1 Lot de	$8,000			$8,000
1	2,000			2,000
1	1,300			1,300
1	1,000 à			1,000
1	500			1,000

27,814 lots montant à $96,566

Billets $2 00, moitié $1 00; Quarts 50 cts.

Pour paquets ou simples billets, s'adresser au bureau du Directeur, rue de Chartres, No. 16, encoignure St. Louis et Chartres. 11

30, 68, 70, 50, 69, 67, 55, 52, 16, 74, 66, 23

Sont les nos. sortis de la Loterie des Ecoles Gratuites—Classe 71.

UN GROS LOT DE $10,000

BILLETS SEULEMENT $2 50.

LOTERIE DES ECOLES GRATUITES

Classe 72

Sera tirée Vendredi 11 avril 1839, à 6 heures du soir, à l'Arcade Banks, rue des Magasins.

J. K. MEAD, Directeur.

75 numéros ballotés, 12 numéros sortant.

PROGRAMME.

1 Lot de	$10,000		$10,000
1	2,000		3,000
1	2,000		2,000
1	1,500		1,500
10	1,000		10,000

27,814 Lots, montant à $129,750

Billets $2 50, demi do, $1 25, quarts 62½ cts.

Billet seulement ou par paquet à vendre aux principaux vendeurs de cette ville, au bureau des Directeurs, No. 8, Arcade de Banks. 12 av

12 7 38 26 9 18 31 10 49 41 39 33

Numéros sortis au tirage de la Loterie de la Louisiane. Classe No 18.

DEUX GROS LOTS DE $10,000

BILLETS SEULEMENT $10

LA LOTERIE DE LA LOUISIANE,

Autorisée par un Acte de la Législature, Chapitre LXIII, passé le 21 Mars 1828.

Classe No. 19, pour 1839.

Sera tirée jeudi 11 avril 1839, à 6 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de la Bourse, rue St-Charles.

D. S. GREGORY & Co, Successeurs de Yates & Mc Intyre, Directeurs.

75 Numéros ballotés—12 sortant.

PROGRAMME:

1	$10,000	$10,000
1	10,000	10,000
1	2,500	2,500
5	1,000	5,000

27,814 Lots, montant à $180,070

Billets $4 00, demis $2 00 Quarts $1

Pour paquets ou billets seulement, s'adresser au bureau des Directeurs.

D. S. GREGORY & Co,

35, rue du Canal, une porte après l'encoignure du Camp. 10 av

GRAISSE—27 barils, en débarquement du steamer Selma, à vendre par

11 av R. GRONING & Co.

PORC.—67 barils, en débarquement du steamer Selma, à vendre par

11 av R. GRONING & Co

CAFE DE RIO—2130 barils, en débarquement du Triton, de Rio Janeiro, à vendre par

11 ad WILLIAM PREIN, 56, Douane.

MELASSE de la Raffinerie à Sucre.—20 barils mélasse, récemment reçus, à vendre par

MUNFORD PERKS,

11 av Enc. Poydras et Tchoupitoulas.

RAISINS—4000 boites et demi boites raisins, en débarquement et à vendre par

MUNFORD PERKS.

11 av Encoignure Poydras et Tchoupitoulas.

ARDOISES. 9000 ardoises comtesses et 9000 duchesses, en débarquement du Majestic de Liverpool, à vendre par S. HEATH & Co,

11 av 95, rue du Camp.

ETOUPE.—80 paquets, à vendre par

11 av S. HEATH & Co, 95, Camp.

PIERRES. 1500 pierres à paver d'Angleterre et d'Ecosse, à vendre par

11 av S. HEATH & Co, 95, Camp.

EN débarquement et à vendre par le soussigné, 21 barils porc M. O. 91 do prime, 136 do P. O. 1100 jambons Rogers, 20 barils avoine.

11 av Wm. G. HEWES & Co, rue Natchez

LES soussignés ont en main et offrent en vente 200 pièces toiles d'emballage, 300 rouleaux corde do. 8 balles ficelle, Wm. G. HEWES & Co, Rue Natchez

11 av

PAPIER A ENVELOPPE—500 ramés, qualité supérieure, à vendre par

11 av NORMAN, STEEL & Co, 14, Camp.

PAPIER A DESSIN de Londres.—Récemment reçu, un envoi de beaux papiers à dessin de différentes grandeurs, à vendre par

NORMAN, STEEL & Co, 14 Camp, New Orleans Stationers Warehouse

11 av

JAMBONS enveloppés, en barriques et tierçons, à vendre par MAHARD & SIGERSON, 38, Nouvelle Levée.

10 av

BŒUF Séché—150 barils, à vendre par MAHARD & SIGERSON, 38, Nouvelle Levée.

10 av

BEURRE DE GOSHEN—90 frequins en magasin et à vendre par J B FIELD, 43 Bienville.

9 a

BLANC DE PLOMB—500 barillets blanc de plomb no 1, 15 barils mastic, 25 barils peinture verte, 10 caisses ocre jaune et brun, à vendre par J. B FIELD, 43 Bienville—9a

CAFE DE JAVA—71 sacs en débarquement du navire Louisville, à vendre par SHALL & BROWN, 96 magasins.

9 a

CIGARRES—10,000 Cigarres de la Havane, prime en magasin et à vendre par Wm. C. TOMPKINS, 91, rue de la Commune.

10 a

JAMBONS—150 barriques jambons fumées de Cincinnati, à vendre par

10 a MAHARD & SIGERSON, 38, N Levée

BUREAU à louer dans la rue de la Commune, en face de l'Hotel Bishop. S'adresser à

10a W. McKEAN, enc Camp et Commune

BILLETS de banque des Illinois et Indiana à vendre par BOGERT & HAWTHORN

BUCHERONS—10 bons bucherons qui pourront fournir leurs lits auront de l'emploi en s'adressant à W. E. & R. MURPHY, 182, Vieux Bassin

10a

BRODEQUINS, BOTTES ET SOULIERS—Un assortiment général récemment reçu et à vendre par FROST & Co., 8, rue de la Douane.

10 a

MARCHANDISES Européennes—Un grand assortiment de marchandises à bas prix pour le cash ou à vendre par FROST & Co., 8, rue de la Douane

10 a

PORC MESS, prime et P. O. à l'inspection à vendre par CARMAN & McMAHON, 41 et 43, Poydras

10 a

GRAISSE en barils et barillets à vendre par CARMAN & McMAHON, 41 et 43, Poydras

10 a

CITRONS—200 boites citrons de Sicile à vendre par CARMAN & McMAHON, 41 et 43, Poydras

10 a

EN débarquement du chaland Othello, 250 barils Porc Mess, 6 do. clair; 16 do. morceaux de croupe; 24 barils graisse en feuille, 368 barillets do; 3 do barils beurre, 3 do. pieds de cochon, 26 de bœuf à vendre par

10 a PIERCE, SHANNON & BRO.

VIEUX VIN—300 douzaines vieux vin de Port de Sherry, bouteilles à Londres et importés dans ce pays en 1836, à vendre à bas prix par le chef en ce signataire par HOLMES & MILLS, Passage de la Bourse.

10 av

PORTER DE LONDRES—30 barriques brown stout en pintes et chopines à vendre par HOLMES & MILLS, Passage de la Bourse.

10 av

DRILL EN TOILE.—4 caisses Drill écru, et blanc, à vendre par HOLMES & MILLS, Passage de la Bourse.

10 av

CRAVATES 2 caisses, à vendre par HOLMES & MILLS, Passage de la Bourse.

10 av

EAUX DE VIES ET VINS—Cognac fine champagne 1821, en demi pipes—Vins rouges en caisses et barriques des meilleurs crûs, du blanc de Graves et Sauterne, do de champagne de 1re. qualité, à vendre chez LOREILHE & VALETON, enc. Royale et Douane

10a

THE—25 boites thé hyson skin, à vendre par WM C. TOMPKINS & co 91, rue Commune.

10a

SAVON ET CHANDELLES—400 boites savon no 1, et 500 de chandelles à vendre par W. C. TOMPKINS & co 91 Commune.

10a

LARD—200 barriques lard de l'Ouest assorti, à vendre par MAHARD & SIGERSON, 38, Nlle Levée.

10 a

PORC—1500 barils porc mess et prime, à vendre par MAHARD & SIGERSON, 38, Nlle Levée.

10 a

SAVON—600 caisses savon no 1 du Gould en débarquement du navire Charleston, à vendre par DAVIS & HOBART, 18, Douane.

10 a

SEGARS—80,000 Havana segars (Canonesi) for sale by JOSEPH PRATS, 52 St Ann st

LANGUES DE BŒUF—120 boites langues de bœuf fumées, à vendre par MAHARD & SIGERSON, 38, Nouvelle Levée.

10 av

HUILE—10 tierçons huile passée en hiver en magasin et à vendre par DAVIS & HOBART, 18 Douane.

10 a

WHISKEY—50 barils whiskey de riz en magasin et à vendre par DAVIS & HOBART, 18 Douane.

10a

BRODEQUINS—12 caisses et boites brodequins de kip en débarquement du navire Charleston à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 134, magasins.

10 a

DRILL BLEU—10 balles en débarquement du navire Charleston, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 134, magasins.

10 a

DOMESTICS—25 balles toile à draps de 3/4 et 25 balles de Jackson et Trawbridge en débarquement du navire Charleston, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 134, magasins.

10 a

HARDES D'ETE—15 caisses en débarquement du navire Charleston, à vendre par ISAAC BRIDGE & Co, 134, magasins

10 a

GRAISSE—650 barillets graisse en feuille, à vendre par MAHARD & SIGERSON, 38, Nouvelle Levée.

10 av

FARINE.—1000 barils farine superfine, à vendre par MAHARD & SIGERSON, 38, Nouvelle Levée.

10 av

BEURRE—120 barillets beurre de l'Ouest, à vendre par MAHARD & SIGERSON, 38, Nouvelle Levée.

10av

ORANGES et Citrons de Sicile, en bonne condition, à vendre par H. & W. ANDERSON, 62 et 64 Tchoupitoulas

10av

CORDE DE MANILLE—40 rouleaux grosseurs assorties, reçu de New York par le navire Warsaw, à vendre par SHALL & BROWN, 96, Magasins.

10 av

VIN—13 pipes vin de Sicile et Madère, reçu par le navire Charleston, à vendre par SHALL & BROWN, 96, Magasins.

10 av

EN débarquement du chaland Gen Warren—30,600 livres porc en masse, 500 sacs mais; 100 do avoine; 250 barillets graisse; 600 têtes de cochon, à vendre par PIERCE, SHANNON & BRO.

10 av

BŒUF—380 barils bœuf mess et prime, à vendre par MAHARD & SIGERSON, 38, Nouvelle Levée.

10 av

MARCHANDISES imprimées—5 caisses en magasin et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co, 91, Commune.

10 av

CASIMIRS—6 caisses casimirs unis et à raies, à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co, 91, Commune.

10 av

TABLE D'HOTE, 3 PIASTRES.

L'HOTEL DES ETRANGERS, rue de Chartres, No. 1, connu pour l'excellence de sa table, a l'honneur de prévenir le public que le prix de la pension par mois, avec le déjeuner et dîner est fixé à 20 piastres. 2 avril—1m

CHASSEURS A CHEVAL LOUISIANAIS—Vous monterez à cheval dimanche prochain, 14 du courant à 8 heures du matin—pantalon blanc, lieu ordinaire du rendez-vous.

10a ED. PLANCHARD, maréchal des logis chef.

BATAILLON D'ARTILLERIE.

Le bataillon prendra les armes dimanche prochain, 14 courant à 8 heures et demie précises du matin. Pantalon blanc.

Par ordre du major.

9 avril A. SCHREIBER, Adj-Major.

GARDES D'ORLEANS—ATTENTION!

VOUS prendrez les armes Dimanche prochain, 14 du courant, à 8 1/2 heures pour une revue de compagnie. Equipement complet, sans havresac, pantalons et gants blancs. Rendez-vous au lieu ordinaire.

Par ordre du capitaine,

ANT. DUBUC, sergent-major.

9 avril

LE soussigné devant partir pour France dans peu de temps d'ici, déclare au public en général, qu'il vendra le fonds de son magasin, consistant environ de 500 chapeaux de soie français, garantis première qualité, et aussi souliers bottes et brodequins. Celui qui achètera le fonds du magasin, aura le droit de l'emplacement qui est très bien achalandé pour ce genre d'articles; le soussigné vendra par lot à la convenance et au choix de l'acheteur. Il vendra aussi les étagères et vitrières du magasin; si lundi ou mercredi du courant le fonds du magasin n'est pas vendu à l'amiable, il sera vendu à l'encan par Mr. Domingon, encoignure des rues Vieille Levée et Hôpital.

10 avril

A VENDRE deux superbes propriétés situées au faubourg Tremé, borné par les rues Marais Dumaine Ste Philippe et Urselines. La première mesurant du pied anglais, vingt six pieds de face à la rue des Marais entre St. Philippe et Urselines, sur cent douze pieds de profondeur.

Il existe sur la propriété une petite maison en bois, de quatre appartemens, cuisine &c. La seconde mesurant au pieds français, trente trois pieds trois pouces de face à la rue des Marais, entre Dumaine et St. Philippe sur cent vingt pieds de profondeur. Il existe sur la dite propriété une cuisine en bois de deux appartements, galerie, cabinets, &c. et autres améliorations.

Pour les conditions, s'adresser à L. C. Pascal, rue des Marais, entre Dumaine et St. Philippe.

Nlle-Orléans, 9 Avril 1839. 10a—4

COMPAGNIE DU THEATRE D'ORLEANS.

—Les personnes dont les noms suivent ont été élus directeurs de la Compagnie du Théâtre d'Orléans.

Messieurs P. Peschier

L. B. Forstall

F. B. Lebeau

P. Davis

Chs. Massieu

Geo Legendre

G. Guillot

J. Armitage,

M. Cruzat.

A la 1ère assemblée de la direction tenue ce jour, M. Peschier a été réélu président à l'unanimité, M. A Durel, réélu secrétaire, et M. J. Stockton, inspecteur.

Par ordre de la direction,

10a—3 J. A. DUREL, secrétaire.

AVIS est par le présent donné, que la société ci-devant existante à la Nouvelle-Orléans, entre les soussignés Robert McCalmont, Hugh McCalmont, William Johnstone Newall, Nathan Cairns et John Wilkinson, faisant le commerce sous le nom de McCalmont et Co. est aujourd'hui dissoute d'un commun accord.

Date Londres, ce trente et unième décembre, mil huit cent trente huit.

Robert McCalmont,

Hugh McCalmont,

W. J. Nerwall,

Nathan Cairns,

John Wilkinson. 10 a—3

AUX MODISTES—Mme Scanlan, No. 25, rue Chartres, engagerait une bonne modiste pour l'été ou pour l'année 10 av

UN Homme laborieux, de conduite irréprochable, désirerait trouver une place d'économe sur une habitation. Il parle espagnol et français et peut donner de bons répondants. S'adresser au coin des rues Ursulines et Remparts. 10 a—4

AUX IMPORTEURS DE MONTRES A LEVIER ET DE MOUVEMENTS.

F. SAMUEL & Co marchand en gros et manufacturiers de montres à levier, Clarence buildings, [illegible] Street, Liverpool, informent les importeurs [illegible] désirent que leur engagement d'en fournir [illegible] Messrs. O. Scott Hyer & co. de [illegible] sont maintenant prêts à recevoir [illegible] aux meilleures [illegible]

On envoie des [illegible] bonnes références.

Liverpool, Angleterre, 1 mars 1839.

4 avril—2 p. 1m

LES soussignés offrent à vendre en gros et en détail, les marchandises suivantes, reçues tout récemment:

150 caisses fruits à l'eau de vie, grandes jarres

140 do do moyennes do.

75 do do flacons longs.

Ces fruits sont garantis nouveaux.

25 caisses fruits dans leur propre jus, tels que fraises, framboises, prunes Reine Claude, abricots, cerises, groseilles, mûres noires.

Toutes sortes de conserves de Colin en boites de [illegible]

Confitures Françaises, de Philadelphie et de la Havane.

Confitures en bocaux de cristal et de plus recouvert d'une boite de fer blanc, de Colin.

[illegible] caisses Liqueurs superfines,

35 do do fines,

15 do do communes, de Marie Brizard, Badin frères, Gueland frères, Esurie et Dethomie, &c.

4 caisses contenant 100 paniers Anchois superfins, Saucissons de Lyon et de Boulogne, Jambons de Westphalie et de Cincinnati

Et un assortiment complet d'articles de fantaisie.

LOREILHE & VALETON, enc. Royale et Douane

10 av

A VENDRE. En débarquement du navire Petite Suzanne arrivant de Bordeaux,

12 barriques vin vieux Château Margaux,

20 do do Haut Brion,

30 do do St. Estephe,

20 3/2 barriques vin blanc Haut Sauterne,

100 caisses do do,

100 do vin rouge St. Julien,

8 barils eau de vie cognac de 1816,

8 tierçons do

En magasin d'importation récente vin rouge et blanc en barriques et caisses de diverses grandeurs crûs, liqueurs et fruits à l'eau de vie, vinaigre, huile, &c.

10a—3 L. BOREL, 10, St Louis

MANUEL BLASCO & Co rue de Chartres, No. 69, entre les rues Conti et Bienville, reçoivent par les derniers arrivages un bel assortiment de hardes faites à la dernière mode et pour la saison, qui se composent des articles suivants:

Habits de mérinos,

Habits veste do couleurs assorties,

Redingottes do

Do de Guingham,

Pantalons de nankin,

Do cotton de toutes qualités,

Gilets piqués et de soie,

Gilets ronds en toile grise et de guingham,

Cravattes de satin, noirs, façonnés, et à gros grain,

Bretelles fines avec et autres élastique,

Mouchoirs de soie,

Do de batiste blanc et en couleur,

Cols de satin, unis et à Busette,

Do en crin,

Gants en fil écru et de soie,

Chaussons de coton écru et blanc, (anglais)

Chemises de toile fine fines, unies et à jabots,

Do en couleur,

Do en toile et en couleur pour enfant,

Caleçons de toile, du coton et de soie,

Chemisettes do do do do

Blouses de coutil et en toile grise,

Chapeaux de soie,

Do de feutre noir gris et blanc,

Do de soie pour enfant,

Cannes de cuir, fouets et plombées,

Do de jonc do

Do do de bois de fer, do de bois garnis en or,

Parapluies en gros de Naples.

Malles en peau, de voyage, et en maroquin rouge, ainsi qu'un grand assortiment de chapeaux en paille, à bon marché 9avril

DEMANDE—On a besoin d'un bon commis pour un magasin de marchandises sèches. Il est inutile de s'adresser, si l'on ne peut donner de bonnes recommandations. S'adresser à la boite No. 64, bureau de la poste 9 avril

PERDU Un petit PORTEFEUILLE contenant $218 en billets des banques de la Nouvelle Orléans, un billet de la banque de Safety Fund de N. York de $20 supposé être contrefait, ainsi qu'un billet de $3 sur la banque de Mobile et un billet de $2 de la municipalité; aussi un billet accepté par J. B. Nolan, en faveur de Knox, Lloyd & Co., pour $2300, un billet daté Nlle Orléans 2 février 1839, tire par Joseph Coysin à l'ordre de François Coysin qui a endossé, [illegible] pour la somme de $213 73, payable à 4 mois [illegible] [illegible] Lanique, [illegible] [illegible] Charles [illegible] K. OX.

A VENDRE. [illegible] Une négresse [illegible] parfaitement [illegible] blanchisseuse, repasseuse, très [illegible] Avec deux enfans, très intelligents. François, [illegible] âgé de 10 ans, Jane, do 6 ans.

Tous entièrement garantis de tous vices et maladies.

Une MAISON située rue des Remparts entre Bayou et Carondelet, sur un terrain mesurant 64 pieds 11 pouces de face à la dite rue des Remparts sur 61 pieds 6 p. de profondeur.

S'adresser pour le prix et les conditions à Adrien Aubry, au bureau de M. Sohey Reynaud, encanteur, passage de la Bourse entre St. Louis et Conti.

9 a—3

AVIS—Les personnes venues de la Havane, qui se sont présentées avant-hier chez Mr. Fred Gaillardet, et auxquelles il a été dit qu'il serait absent pendant un mois, sont priées de passer chez lui. Ayant renoncé à son départ et ne devant plus quitter l'Etat, il sera toute heure à leur disposition.

8 avril—

DISTILLATEUR DEMANDE

ON a besoin d'une personne qui entende la distillation du rum. S'adresser par lettre à la boite 62 au bureau de la poste. Il est inutile de se présenter si l'on n'a pas de bonnes recommandations de capacité et de caractère. 9av

EN Magasin et à vendre par le soussigné à des conditions raisonnables:

200 sacs poivre de Sumatra

2,000 boisseaux sel des îles Turques

200 barils ciment hydrauliques

30 paniers faïence

1000 boites savon

3,000 sacs en pitre,

40 barils bœuf mess de Burton

1000 paquets saumon salé

250 boites amidon de Hollande

200 paniers champagne, diverses marques,

200 boites vin claret,

5 demi pipes eau de vie de Cognac mélangées,

10 pipes genièvre de Hollande,

100 demi et quarts de barils vin de Madère et Sicile

40 barillets liqueurs assorties

25 do genièvre du pays

50 boites blanc de baleine

50 barils huile de baleine raffiné

50 frequins beurre de Goshen.

9a WOOD & SIMMONS, 80 Magasins

CUCULLU, LAPEYRE & Co., No. 27, rue Toulouse, offrent en vente les articles suivans:

800,000 Cigarres,

35 balles Duck;

40 do Ravens impérial;

12 do toile d'emballage

TOILE D'EMBALLAGE et autres articles en débarquement du navire Républican et Louisville

400 pièces toile de 43 pouces de largeur,

100 do do en chanvre, article nouveau

500 dames jeannes de 1 et 2 gallons

100 boites sardines,

5 demi pipes eau de vie de Cognac

4 tonneaux whiskey irlandais

5 barils chaux à vendre par WOOD & SIMMONS, 80 rue des Magasins.

9a

JAMBONS de Famille. 40 barriques, à vendre par MAHARD & SIGERSON, 38, Nouvelle Levée.

10 av

STARCH—100 boxes in store and for sale by SMALL & BROWN, 96 Magazine st

a8

AMUSEMENTS.

THEATRE D'ORLEANS.

Jeudi, 11 Avril.

Première représentation de

PERE ET PARRAIN

Vaudeville nouveau, en deux époques, par Anicet et Anicet Bourgeois.

Deuxième représentation de

LA CROIX D'OR

Vaudeville nouveau en 2 actes.

Le spectacle commencera à 6 heures 3/4—C1

PANORAMA DE PARIS ET DE SES ENVIRONS.

Cet établissement devant être transporté en Europe, ne sera ouvert que jusqu'au 30 avril courant.

Il est situé en face du Théâtre St.-Charles. 9 a

LA CLOTURE DE L'EXHIBITION

Est fixée au 30 avril.

BOISSY D'ANGLAS

A la Convention nationale par VINCHON.

Scène de la Révolution Française.

Journée du 1er Prairial, an III, (20 Mai 1795.)

CETTE belle et vaste composition retrace une des scènes les plus dramatiques de la révolution française, le moment où le président *Boissy d'Anglas* salue la tête du député *Féraud* qui lui est présentée au bout d'une pique, au milieu d'une émeute populaire.

Ce chef d'œuvre qui a obtenu en France un succès d'enthousiasme est exhibé dans une construction élevé à cet effet, sur les terrains de l'ancienne prison, derrière l'hôtel de ville, l'entrée par la rue St. Pierre entre Chartres et Royale, on le voit depuis 9 heures du matin jusqu'à 6.

Prix d'entrée—50 cents, enfans moitié; abonnement pour la saison $3. 2 fev—3m

GRANDE ATTRACTION.

M. GILLER informe respectueusement le public que la célèbre statue de CLEOPATRE, reine d'Egypte, qui a été exposée dans les plus grandes villes de l'Union et a été visitée par plusieurs milliers de personnes, vient d'arriver en cette ville. Elle pourra être vue pour quelque temps seulement, depuis 9 heures A. M. jusqu'à 9 P. M., au No. 43, rue d'Orléans en face du Théâtre d'Orléans.

L'exhibition sera ouverte pour les dames exclusivement, depuis midi jusqu'à 2 heures P M. chaque jour.

Prix d'entrée—50 cents

Billets pour la saison—$1 00

16 mars—tf

L'ACADEMIE DE DANSE De Mr. J. DEVOTI, est transportée dans la Salle de Bal d'Orléans.

Les leçons particulières auront lieu dans le cours de la journée.

Les leçons de classe le soir, le lundi, mercredi et vendredi.

Les personnes qui trouveront Mr. Devoti absent de chez lui, sont priées d'écrire leurs noms sur l'ardoise qui sera placée à la porte de la salle. 7m

BUREAU DE RENSEIGNEMENTS.

MESSIEURS P. Moschen et Co., ont l'honneur d'informer le public et leurs amis, qu'ils ont établi un Bureau de renseignements pour ventes et achats de toutes genres, Passage de la Bourse, vis-à-vis le café d'Ambrogio; où peuvent s'adresser les personnes qui désirent vendre, louer ou acheter, maisons, nègres, terrains, actions de banque &c. Ils offrent en outre à vendre chevaux, vaches, bois, avoine, foin, échantillons de terre et toutes espèces de provisions et denrées du pays, à des prix très modérés.

Ils se chargent aussi de faire rétablir et éteindre les terrains.

Les ouvriers de toute profession, cherchant de l'emploi, et les personnes ayant besoin d'eux sont priées de s'adresser au dit Bureau.

PAUL PESQUET—TAILLEUR

PREVIENT le public et ses connaissances, qu'il vient de s'établir rue de Chartres No. 132, près la rue St. Louis, maison de Mr. N. Girod, autrefois magasin de Mr. A. Fournier. Au premier, il ne négligera rien pour continuer à mériter les faveurs de cette confiance dont il a déjà été honoré par un grand nombre de personnes de cette ville. 8av—8

Bureau de la Compagnie d'Assurance Maritime et contre l'Incendie de l'Ouest.

Nlle Orléans, 5 avril 1839.

LE bateau à vapeur OCEOLA, capit. John Robinson, ayant été réparé, sera [illegible] compagnie, les personnes qui ont des polices ouvertes sont notifiées que les avaries qui pourraient arriver à bord dudit bateau ne seront point recouvrables. Lorsque ce bateau aura été remis en bonne condition sera [illegible] sera rendu.

5a L. MATHEWS, Président.

AUX planteurs de sucre ou propriétaires de bateaux à vapeur—Une superbe machine à vapeur à vendre par

6av—1y S. F. SLATTER, 11, rue Moreau.

Bureau de la Presse [illegible]

Nouvelle-Orléans, 4 avril 1839.

LES actionnaires sont notifiés qu'une élection de 5 directeurs pour l'année courante aura lieu lundi le 15 courant, entre 10 heures du matin et 2 heures de l'après midi, au bureau de la compagnie.

5a SAM. RICKER, Jr, secrétaire.

ON a besoin d'un domestique de 8 à 15 ans, qui serait intelligent. S'adresser au bureau de l'Abeille. 5 avril

LE soussigné ayant fixé son départ pour France au 15 courant, prévient qu'il laisse de procuration les titres contrats ayant cette date.

M. Jh Cabarrigue et W. H. Barbarin, restent chargés de ses affaires durant son absence.

5 avril L. A. BARBARIN

BUREAU de la Compagnie d'Assurance des Pompiers de la Nouvelle Orléans.—A une assemblée des actionnaires de cette institution tenue le 1er courant, les personnes suivantes ont été élues directeurs

G. W. Bedford,	R. H. Brunel,
L. Spangenberg,	Anthony Parker,
Jos. Knight,	Jas. F. Bisset,
C. F. Hosey,	A. W. Haines,
D. B. Drews,	H. Bennett,
J. Cullingham, Sr.	J. N. Hawthorn,
Sam. Stewart	

Et à une assemblée des directeurs tenue dans le courant du 3 courant, George Bedford fut réélu président, D. S. Woodruff, inspecteur des maisons, James Stockton, inspecteur de batimens, bateaux, &c., et A. L. Tracy, secrétaire. 4 av

A VENDRE, à prix comptant.—Pour cause de départ. Une magnifique glace française, de 79 pouces de haut sur 43 de large, avec cadre riche. Ancien magasin de H. GAILLARDET, enc. Royale et Orléans

4a

A VENDRE Un joli poney, tout jeune, et marchant très bien. H. GAILLARDET, enc. Royale et Orléans.

4 avril

Il a été confié, le 1 mars 1839, un jument bai, à l'écurie de M. Lapeyre. Agé de 6 ans, sans aucune marque particulière. Si d'ici au 15 avril le dit jument n'est pas retiré, elle sera vendue pour conformément aux ordonnances par P. A. Guillot 4 avril

AVIS—La société ci-devant existante sous le nom de ASHBRIDGE & JENKINS est dissoute aujourd'hui d'un commun accord. J. H. Ashbridge est dûment autorisé à régler les affaires de la dite société.

J. H. ASHBRIDGE.

1er avril T. M. JENKINS

Le soussigné continuera le même genre d'affaires en son propre nom et à son compte.

J. H. ASHBRIDGE, 65 Commune

BUREAU DE LA COMPAGNIE d'Assurance des Pompiers de la Nlle Orléans—Le président et les directeurs de cette compagnie ont aujourd'hui déclaré une dividende de 10 pour cent sur le capital payé qui sera payable aux actionnaires ou leurs représentants le 20 courant ou après

3 a E. L. TRACY, secrétaire

HANNAY & ROBERTSON ont transporté leur magasin au No. 57, Nouvelle-Levée.

4 avril—15

A VENDRE—Une jolie maison neuve de quatre appartements, galerie de dix pieds, etc. une cabinet à chaque bout, le tout briqueté entre poteaux, cuisine et trois chambres à domestiques. Bâtie sur un terrain de trente pieds de face à la rue de l'Urgon sur 120 pieds de profondeur, entre Moulins et Bons Enfans, mesure française. S'adresser M. A. Meyzac au bureau de cette feuille, ou sur le chantier. 3avr

BANQUE DES AMELIORATIONS.

Nlle-Orléans, ce 19 mars 1839.

EN vertu de la section quatre de la charte d'incorporation, la direction de cette institution déclare ce que jour, un résolu, que la balance due sur actions sera payée comme suit.

La moitié le 22 avril prochain et l'autre moitié le 19 juin suivant. Par ordre,

2m L. BERNARD, caissier par int.

ON a besoin de petit lest à la présente coton du Levée. 8 avril—1m

F. J. SCHOENBAECHLER, ci-devant de Louisville ou Cincinnati, natif de Suisse, est prié de faire connaître le lieu de sa demeure aux soussignés, vu qu'il a eu diverses marchandises qui lui sont envoyées d'Europe.

Pour plus amples informations s'adresser à Messrs. Phillips, Reynolds & Co. Louisville, Ky. ou à

3 av R. GRONING & Co.

HYDROCONIONS ou appareils pour bains de pluie, ou de vapeurs, à vendre par le soussigné.

Depuis plusieurs années, et sur la demande des médecins les plus influans de la Nouvelle Orléans. M. Gicquel avait formé un établissement de bains de vapeur et de pluie au moyen d'un appareil de son invention. En Europe, que l'expérience lui a appris à bien être, et dont il a rendu l'emploi tellement facile, que le domestique le moins intelligent peut le mettre en activité, et au moyen duquel il a obtenu les résultats les plus favorables dans l'intérêt des personnes confiées à ses soins. C'est par ce moyen qu'il a pu rendre à une santé parfaite des malades atteints de la goutte, rhumatisme de toute nature, tumeurs, maladies cutanées, fluxions, tuméfies, dartreuses, &c. Avec cet appareil on peut administrer des bains médicaux de pluie ou de vapeur, et remplacer les bains ordinaires avec un bien être qu'on n'obtient pas par ces derniers. Ces appareils sont indispensables dans un ménage un peu nombreux ou dans des grands établissements, tels que pensions, hopitaux, &c.

M. Gicquel étant à une époque rapprochée de son départ pour France, offre à traiter de six appareils qu'il a faits confectionner à Paris, il donnera sur la manière de les mettre en activité tous les renseignements nécessaires, et connaissance des certificats des principaux médecins d'Europe, ainsi que des rapports des différentes sociétés savantes qui ont été appelées à donner leur opinion sur ce mode de bains généralement répandus en France, Allemagne, Italie, &c.

M. Gicquel offre également de traiter de son fond de cabinet de lecture, auquel il a joint toute espèce de fourniture de bureau. GICQUEL.

29 mars Encoignure Bourbon et Ste Anne.

Mme Gicquel ne part pas; et les bains sulphureux seront administrés comme précédemment.

ACTIONS de la banque des Citoyens, actions de la campagne, à vendre par PALFREY & Co.

9 av—2 52, rue du Canal.

GIGS—Un bel assortiment de grands et petits gigs récemment reçu et à vendre par H. BEACH & Co.

9avril 46 et 48, rue Royale

STANHOPES double, récemment reçus et à vendre par H. BEACH & Co,

9 avril 46 et 48 Royale

BAROUCHES légères pour un ou deux chevaux, bonnes pour les planteurs de la côte, reçues à vendre par H. BEACH & Co.

9 avril 45 et 48, Royale

TILBURIES—Récemment reçus et à vendre par H. BEACH & Co,

9 av 46 et 48, Royale.

JAMBONS—25,000 livres reçus et à vendre par HANNEY & ROBERTSON,

9 av 57, Nlle Levée.

CAFE DE ST. DOMINGUE et Bois de teinture.—Les soussignés offrent à vendre la cargaison du brick Grusell de St. Domingue, consistant en 650 sacs café supérieur, et 30 tonneaux bois de teinture

9 avril WILLIAM G. HEWES & Co. rue Natchez

BILLETS du Mississippi, vendus et achetés, par G. R. STRINGER, 50, Canal.

9 av

TOILE ECRUE—10 balles toile à draps de 4/4 récemment reçues et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co.

9 avril 91, rue du Commerce.

VIN DOUX DE MALAGA—30 quarts barriques, en magasin et à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co.

9 avril 91, rue du Commerce.

BEURRE de Goshen—80 frequins en débarquement du navire Louisville, à vendre par DAVIS & HOBART, 18 Douane.

10a

PAR M. BARNETT Sr

IL sera vendu jeudi, 11 du courant à 10 heures du matin, à l'encoignure des rues Bienville et Vieille Levée,

Un Fonds de Buvette. Pour les informations, s'adresser à Mess. F. Henry & Laurans, no. 36, Vieille Levée.

Conditions, à la vente. 8 av—4

PAR J. B. BLACHE

IL sera vendu, Samedi 13 courant, à 10 heures du matin, à son magasin d'encan, rue Conti,

20 caisses de coutil blanc et gris, coton blanc 4/4, Toile et Batiste écrue.

Les marchandises pourront être examinées le vendredi à midi. 10—3

Le bateau à vapeur NEPTUNE, à vendre—A une assemblée des actionnaires de la Compagnie de Navires à Vapeur du Sud, tenue le 19 courant, la résolution suivante, fut unanimement adoptée:

"Il est arrêté que le président et les directeurs seront autorisés à annoncer que le bateau à vapeur NEPTUNE sera vendu à l'encan le 22 avril 1839". En conformité à la résolution ci-dessus, il sera vendu à l'encan public, à Charleston, C. S. le LUNDI, 22 avril prochain, sans réserve,

LE SUPERBE PAQUEBOT A VAPEUR NEPTUNE.

Tel qu'il est maintenant avec ses agrès et apparaux. Le Neptune a été bâti à New York en 1837-38, par Lawrence & Sneden; il mesure 212 pieds de longueur, sur 25 pieds de largeur double et cheville en cuivre et bien construit comme étant un des meilleurs bateaux à vapeur bâtis dans ce pays. La machine a été construite à basse pression, de la force de 250 chevaux, manufacturée par J. P. Allaire, et les mouvements sont aussi bons que ceux d'aucun autre bateau maintenant en usage. Les meubles et lits sont des plus élégants. Une plus grande description serait inutile vu que ce bateau est bien connu du public. Il est maintenant prêt à prendre la mer.

On trouvera tout les effets qui s'y trouvent seront prêts pour l'inspection.

JOHN HASLETT, Président.

Wm. Mc Macris, Secrétaire.

Conditions—Un quart comptant, un quart à quatre mois, un quart à huit mois, un quart à douze mois de crédit, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant intérêt du jour de la vente. 11 avr—4

POUR GALVESTON ET VELASCO, (Texas).

Paquebot régulier pour vendredi, 12 avril.

Le superbe navire à vapeur à basse pression NEW-YORK, capitaine J. T. Wright, partira positivement comme ci-dessus.

Ce batiment n'a qu'un an de service, est doublé et chevillé en cuivre et a de beaux emménagemens pour les passagers de chambre et d'entrepont.

Un bateau à vapeur sera toujours prêt à l'arrivée du New York à Galveston et transportera le fret et les passagers à Houston.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue Conti, ou à

BOGERT & HAWTHORN, 63, rue Gravier.

Le fret ainsi que le passage devant être payés en billets des banques de la Cité. Ou ne recevra point de fret le jour du départ 10 avril

Pour partir le samedi, 20 avril, à 10 heures du matin

POUR GALVESTON ET VELASCO (Texas),

Paquebot pour le 20 avril, à midi. Le superbe navire à vapeur, à basse pression COLUMBIA, capt. Henry Windle, du port de 125 tonneaux, doublé et chevillé en cuivre, partira positivement comme ci-dessus.

La Columbia a d'assez bonnes places qui n'est pas surpassé par aucun des bateaux des Etats-Unis.

Un bateau à vapeur sera toujours prêt à transporter à Houston les passagers et le fret du Columbia.

Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à

SMITH & VOORHIES, 36, Camp.

N. B. Le fret est payé 25 pour cent au-dessous du prix. Les passagers peuvent être assurés d'un capitaine de ce navire comme il est armé d'arrivants par le fret. 8 av

POUR LOUISVILLE, ALTON ET QUINCY.—Le beau bateau à vapeur BELLE OF MISSOURI, capitaine P. Fleigh, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira pour les ports susdits et ceux intermédiaires jeudi le 11 courant, à 4 heures après midi. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord en face de la rue Poydras, ou à

9 avril EDW. A. BRIDGE & Co, 67, Gravier.

POUR LOUISVILLE—Bateau de passagers—Le beau et rapide bateau à vapeur sur marchandise EMPEROR, capitaine Abraham Auter, ayant les deux tiers de sa cargaison engagée, partira samedi, 13 courant, à 10 heures du matin. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, au bas de la rue Gravier, ou à

PIERCE, SHANNON & BRO., 57, Magasins

Les dettes contractées par l'équipage de ce bateau ne seront point payées, à moins que ce ne soit sur un ordre du capitaine. 8av

POUR ST. LOUIS et Alton.—Le bateau à vapeur MAIDSON, capitaine Alex. Scott, ayant engagé une partie de sa cargaison, partira pour les ports ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

4 av GODFREY, LAWRIE & SMALL.

POUR LA MOBILE—La goëlette fine voilière DE WOOLF partira jeudi pour le port ci-dessus. Pour fret de 500 barils, s'adresser à bord, au Nouveau Bassin, ou à

G. E. COOLIDGE, 56 Gravier.

POUR BOSTON.—Le navire A. H. HAND, doublé et chevillé en cuivre, capitaine J. B. Leonard, ayant engagé une partie de sa cargaison, recevra le reste et partira pour le port ci-dessus. Pour le reste du fret, s'adresser à bord, en face du parc de la 3e Municipalité, ou à

11 av WHITRIDGE & Co, 76, Magasins

POUR NEW-YORK—Le beau brick fin voilier ORIA, capt. Fowler, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à J. H. ASHBRIDGE, 65, Commune. 11 a

POUR BOSTON.—La goëlette LITCHFIELD, capt. J. F. Niles, ayant engagé la plus grande partie de sa cargaison, partira sous peu. Pour fret du [illegible] passage, s'adresser à bord, au bas de la rue Gravier, ou à WHITRIDGE & Co.

11 av 76, Magasins

POUR VERA CRUZ—Le beau brick parfaitement fin voilier doublé et chevillé en cuivre CORINTH, capitaine [illegible], ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage ayant de beaux emménagemens, s'adresser à bord [illegible], au en face de [illegible] ou à CUCULLU, LAPEYRE & Co.

11 av

POUR NEW-YORK—Le brick fin voilier [illegible] doublé et chevillé en cuivre OTTAWA, capitaine [illegible] partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

R. GRONING & Co.

POUR TAMPICO—Devant partir samedi prochain, le 13 courant—La belle goëlette fine voilière ROLLA, capitaine Wm Paxton, ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira comme ci-dessus. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord ou à

J. W. ZACHARIE & Co.

POUR MATANZAS—La barque à fine voilière VALHALLA, capt Berry, partira sous peu, ayant une partie de sa cargaison engagée, ayant de beaux emménagements pour passagers. S'adresser à bord, en face de la 3e municipalité, ou à WM C. TOMPKINS & Co, 91, Commune

11a

POUR LA HAVANE—La brick fin voilier METAMORA, capitaine Lone, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à R. GRONING & Co.

11 av

POUR ST. THOMAS et Porto Cabello—La goëlette GLOBE, capt John White, sera expédiée pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face du parc No. 10, 2de. Municipalité, ou à

11 av WHITRIDGE & Co, 76, Magasins.

POUR LE HAVRE—Le superbe paquebot REPUBLICAN, capitaine L. Wilson, partira le premier du mois prochain où [illegible]. Ceux qui désireraient envoyer leurs passagers et [illegible] sont priés de s'adresser immédiatement, attendu que le nombre en sera limité. L'on prendra quelques balles de coton en fret. S'adresser au capitaine Wilson, à bord, en face de l'hôtel de la Monnaie, ou à

11av—3 PETER LAIDLAW, 66, rue du Camp.

POUR VERA CRUZ—La barque fine voilière PETITE SUZANNE, ayant une partie de sa cargaison engagée et sera expédiée sous peu. Pour la balance du fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, en face de l'Hotel de la monnaie ou à

JOHN J. LAGUERENNE & Co.,

10 a—3 9, Toulouse.

POUR LIVERPOOL—La barque A. I. LAWRENS, capitaine Merrill, sera expédiée sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à L. H. GALE 93, Commune—10 a

POUR LA HAVANE—La goëlette fine voilière SABINE, cap. Moore, partira jeudi le 11 courant. Pour passage seulement, s'adresser à bord ou à

10 a R. GRONING & Co.

A VENDRE.

Le brick danois fin voilier GREAT WESTERN, cuivré et [illegible], cheville en cuivre, [illegible] [illegible] tonneaux, ayant deux années [illegible] et [illegible], peut [illegible] bon marché pour [illegible] [illegible] à l'achat. S'adresser à

9 a W. G. HEWES & Co, rue Natchez

A VENDRE

La goëlette fine voilière GENEVA, du port de [illegible] tonneaux.

La goëlette CORA, doublée et chevillée en cuivre, du port de 500 barils et [illegible] à prendre la mer. S'adresser à A. M. de MIRANDA, 143, rue Bourbon

LIGNE DE PAQUEBOTS DE LONDRES. Pour BOSTON.—Le navire fin voilier A. J. CHARLESTON, capitaine [illegible], ayant la plus grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à

9 a JON. A. MERRITT, 53 Camp

POUR LE HAVRE—Devant partir le 25 avril fixe.—Quelques passagers peuvent être reçus à bord du beau navire CARDINAL DE CHEVERUS, cap. Clement. Ce navire a de très belles chambres et bonnes. Pour passage seulement, s'adresser à bord, au Marché de [illegible] ou à

9 a—3 V. ROUSSAGE & E. HERDAULT.

POUR ARABACUARA—La [illegible] fine voilière ROB ROY, capitaine Minor, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à bord en face de la [illegible] ou à

6 av KIDDER & HEATH, 24 Gravier

LIGNE DE PAQUEBOTS de Orléans et Charleston.—Le brick CHAPMAN, capitaine Thompson, ayant une partie de sa cargaison engagée partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à J. A. BARELLI & Co, 61 Commune

A FRETER—Un bâtiment fin voilier de [illegible] du port de 250 tonneaux [illegible] à prendre la mer. Pour les conditions, s'adresser à LEGENDRE & BERNIAUD, 27, St. Louis

5 a

POUR VERA CRUZ—La goëlette très fine voilière WILLIAM MARY va partir sous peu, ayant une partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour la balance du fret ou passage, s'adresser à bord, en face du marché aux légumes ou à JOSEPH PRATS, 52, rue Ste Anne.

5a

POUR LA VERA CRUZ—La goëlette fine voilière ECLYPSE, du port de 80 tonneaux, capitaine Deseche, partira immédiatement, pour le solde du fret et passage, s'adresser à bord ou à F. X. COINCON & Co., Rue Conti, No. 44.

5 a

POUR VERA-CRUX—Le brick fin voilier classé A. No. 1, SALVADOR capt. Fernandez, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à

8 av J. PRATS, No. 52, rue Ste. Anne.

VENTES A L'ENCAN.

J. A. BEARD, vendra à l'encan, aujourd'hui, à 11 heures du matin, au No. 44, rue Poydras, 33 caisses fromage de Goshen, en débarquement du New York. 11 av

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu aujourd'hui, 11 du courant, à 4 1/2 heures de l'après midi, sur la Levée, vis-à-vis la rue des Ursulines, en débarquement du navire l'Indien, venant de Bordeaux,

10 demi pipes eau de vie de cognac, 1re. preuve, J J Dupuy.

6 do do do de 4me. de Pierre Castillon & Co. 1836.

6 do do do de 4me. do. 1837.

8 do do do de 4me. de 1838.

10 do do fine champagne do.

Conditions, à la vente. 11 av

PAR T. MOSSY & GARIDEL.

VENDREDI 12 du courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leur magasin d'encan, rue Toulouse, No. 50.

Un assortiment de Marchandises Sèches, anglaises, irlandaises et écossaises, venant de débarquer.

Conditions à la vente. 11 av

PAR H. J. DOMINGON.

IL sera vendu samedi 13 avril 1839, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St.-Louis,

Le mulâtre nommé ISAAC, âgé d'environ [illegible] garanti des vices et maladies prévus par la loi

Le dit mulâtre sera vendu à la condition que s'il arrivait que le dit esclave payât ou fit payer le montant qu'il a coûté à l'acquéreur, ainsi que les frais, il aura droit à sa liberté, en se conformant à toutes les formalités voulues par la loi.

Conditions—Un tiers comptant et la balance à 6 et 12 mois, en billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'au parfait paiement.

L'acte de vente chez V. Foulon, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 11 av—3t

PAR DEJOUX & FERNANDEZ,

No. 114, rue de Chartres.

IL sera vendu samedi prochain 13 du courant, à midi, à la Bourse de la Cité rue St.-Louis, au plus offrant et dernier enchérisseur:

Le nègre Annette âgé de environ 30 ans, bon tonnelier, un bon cordonnier, bon domestique d'habitation, garantie des vices et maladies prévus par la loi.

Conditions Comptant. Acte de vente pardevant Lacroix Tuegeau not. pub. aux frais de l'acquéreur. 11 avril

PAR M. BARNETT, Sr.

IL sera vendu Samedi le 13 courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis,

KETTY, négresse âgée d'environ 22 ans, depuis 12 ans dans le pays, parlant l'anglais et le français, cuisinière, blanchisseuse et bonne domestique de maison.

CHAREY, négresse âgée d'environ 18 ans, depuis trois ans dans le pays, cuisinière, domestique de maison. Ces esclaves sont garanties des vices et maladies prévues par la loi et ne sont point vendues pour aucun défauts. Le propriétaire étant sur le point de quitter le pays.

Conditions—1/3 comptant, la balance à 6 et 12 mois de crédit en donnant des billets portant hypothèque jusqu'au parfait paiement et endossés à la satisfaction du vendeur; si ils ne le sont point payés, ils seront revendus pour le compte des endosseurs sans donner aucune raison.

Les actes de vente seront passés par devant E. Barnett, not. pub. aux frais des acquéreurs. 11 a

PAR JOSEPH A. BEARD.

Chargement de pièces de Bois à l'Encan.

IL sera vendu, jeudi, à 4 heures P. M., en face du Marché Ste-Marie, 2me Municipalité, le chargement de la goëlette Globe, consistant en

10,000 pieds fous à plancher, d'un pouce et demi.

10,000 pieds planches d'un pouce et demi.

3,192 pieds de planches d'un pouce.

Conditions—Comptant. 10 a

Vente positive d'Epiceries.

PAR JOSEPH A. BEARD.

IL sera vendu, Jeudi, le 14 courant, à 10 heures et demie, au No 44, rue Poydras, le reste du fond d'épicerie qui ont été transportés pour la vente, se composant de

135 rouleaux corde d'emballage,

75 barils imitation eau-de-vie,

12 tierçons Porter de Londres récemment débarqués du navire Actress.

1 pipe eau-de-vie [des docks de Londres]

2 demi tonnes vieux rum de la Jamaïque.

10 demi barriques vin de Madère de différentes marques.

5 demi barriques vin de Sherry.

1 do. do do de Port.

5 barils rum de N. E.

20 do. eau-de-vie de pommes, 1re. qualité,

10 quarts de pipes vin de Madère de Sicile.

10 do. do do de Marseilles.

10 barils do do.

50 barils liqueurs et Absynthes.

2 pipes genièvre,

2 pipes vin de Catalogne.

7 barriques huile pressée en hiver.

25 barils vin doux de Malaga.

30 do. sec do

40 balles amandes de Madère, etc, etc.

Les marchandises ci-dessus seront vendues plus ou moins (sans réserve).

Conditions à la vente. 10 a

PAR HEWLETT & CENAS.

Vente de Café endommagé.

IL sera vendu vendredi, 12 courant, à 10 heures et demie, au No 70, rue des Magasins, 44 sacs café importé et endommagé à bord de la goëlette Litchfield, capt. John White, de Porto Cabello, vendu par voie et pour la direction des gardiens du port pour le compte de qui il appartiendra.

Conditions, comptant. 10a

PAR JOSEPH A. BEARD.

IL sera vendu, samedi, le 13 courant, à midi, à la Bourse de la Cité, rue St-Louis

Une belle famille de nègres, qui sont recommandés comme bons domestiques de maisons:

EDMUND, âgé de 30 ans, cocher et domestique.

DORREEN, do 28 blanchisseuse et repasseuse.

EMILY, do 10 ans.

ALFRED, do 6 do

MATHEW, do 3 do

L'acte de vente seront passés pardevant J. R. Marks, not. pub. aux frais des acquéreurs. 10 a

TABLEAUX A L'HUILE.

PAR BARNETT, SENR.

IL sera vendu jeudi 11 courant, à midi, une collection de valeur de tableaux à l'huile actuellement exposée à la rotonde de la Bourse St. Louis. Ces tableaux sont par leur choix et leur beauté, cela à ce moment, infiniment supérieurs à tous ceux qui ont été offerts en vente dans cette ville.

Cette collection contient des ouvrages des meilleurs maîtres des écoles italiennes, vénitiennes, françaises, flamandes, hollandaises, anglaises et de Florence, statuesques et quelques uns sont réellement des originaux. Tous les tableaux sont encadrés dans de beaux cadres dorés et sont tous dans le meilleur état.

Les amateurs qui désireraient former une galerie trouveront dans cette vente une occasion favorable.

Les messieurs et les dames sont respectueusement invités à venir examiner les catalogues explicatifs.

N. B.—Les dames trouveront un entrée convenable par le passage, sur le derrière de la bourse, par la rue Toulouse. 8 avril—4

PAR HEWLETT & CENAS.

Vente de coton endommagé.

IL sera vendu samedi le 13 courant, à 10 heures et demie A. M. sur la levée entre les rues Lafayette et Girod,

21 balles coton endommagées pour le compte de qui il appartiendra.

Conditions—Comptant. 9 av

PAR HEWLETT ET CENAS.

Vente de Coton endommagé.

IL sera Vendu Jeudi, le 11 du courant, à 5 heures, à la presse à coton d'Orléans,

58 balles Coton endommagées pour le compte de qui il appartiendra.

Conditions comptant. 9 a

PAR HEWLETT & CENAS.

IL sera vendu, à la Bourse de la cité, rue St Louis, mercredi le 17 avril 1839, à midi, La grande maison bien connue et le magasin no. 74 rue du camp, près la encoignure de la rue Poydras. Celot mesure 29 pieds de face, mesure française (30 pieds 10 pouces 8½—1000 mesure Américaine) sur la rue du camp, et s'étend en arrière entre lignes parallèles 160 pieds, mesure française (170 pieds 9 pouces 6 25 mesure américaine). La maison mesure 32 pieds de face, mesure américaine, elle est conséquemment bâtie sur une partie du lot adjoignant avec un mur mitoyen pour lequel il est payé. La dite maison contient deux beaux appartemens au rez de chaussée, le premier mesure 25 pieds 10 pouces de longueur sur 18 pieds 11 pouces de largeur, ayant un passage qui s'étend tout le long de la batisse de 9 pieds 10 pouces de largeur. Au premier étage se trouvent quatre belles chambres à coucher bien aérées et un grand salon, et trois belles chambres à coucher bien [illegible]. Dans les batimens de derrière se trouvent une grande cuisine, avec des fourneaux à chaudière, chambres de domestiques, &a.

Le magasin de derrière est à deux étages et mesure 83 pieds 8 pouces de longueur sur 19 pieds 5 pouces de largeur, mesure américaine. Le magasin de devant consiste en le rez de chaussé et les bureaux au premier. Pour plus amples renseignements voir le plan.

Ces batisses sont faites des meilleurs matériaux et dont on n'a épargné dans leur construction. La cour est en face, les cadres des portes et des fenêtres sont en pierre et sur le derrière ils sont de bois de locust. Les murs de devant et de derrière sont de deux briques d'épaisseur et les murs des côtés sont de la même épaisseur jusqu'à l'épaisseur [illegible]. La maison réunit toutes les commodités que l'on peut désirer pour une maison bourgeoise, ayant une grande citerne et un puits dans la cour, &c. Avec très peu de dépenses l'on pourrait faire une maison de pension des batisses de derrière, et on y a payé naguère toute qui rapportait et pourrait être louées à $800 par année. Cette propriété est très bien située seulement dans la partie de la 2e Municipalité où tant le plus d'améliorations et un plus lieu d'extensions que qu'à nouvelle maison de Banque. Elle n'a jamais été louée moins de $3000 et est maintenant louée $2500 par an, et probablement que des loyers augmenteront sous peu.

Ces batisses sont assurées jusqu'au 25 avril courant pour $8000.

Conditions—$5,000 comptant la balance à 6, 12 et 24 mois de crédit avec un intérêt de 5 pour cent par an, en donnant des billets endossés à satisfaction et portant hypothèque jusqu'au paiement final.

Si les billets ne sont point payés à leurs échéances, ils porteront un intérêt de 10 pour cent par an à partir de leurs échéances jusqu'à ce qu'ils soient payés, sans que pour cela l'acquéreur ait le droit d'en retarder le paiement.

L'acte de vente sera passé pardevant H. B. Cenas, Esq., notaire public, aux frais des acquéreurs.

10 avril

PAR M. BARNETT, Sr.

LE Samedi, jour 4 Avril 1839, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, la propriété suivante:

Un lot de terre no. 6, situé à Greenville dans la paroisse Jefferson, contenant 12 lots numérotés de 1 à 12 inclusivement, mesurant 300 pieds de face à la rue Walnut sur la même face sur la propriété de L. F. Foucher, 153 pieds 9 pouces de face à la rue Front et 153 pieds 9 pouces de face à la rue Water, mesure anglaise.

Un autre lot de terre numéro 16, situé à Greenville, dans la même paroisse, contenant 18 lots numérotés de 1 à 18 inclusivement, mesurant 300 pieds de face à la rue Pine, la même face à la rue Foucher et la même face sur la rue du marché, mesure anglaise.

Un autre lot de terre no. 14, situé à Greenville dans la même paroisse, contenant 20 lots numérotés de 1 à 20 inclusivement, mesurant 300 pieds de face sur la rue de la ligne de dessous, la même face sur la rue Felicie et la même face sur la rue Carrollton, mesure anglaise.

Un autre lot de terre no. 65, situé à Greenville dans la même paroisse contenant 32 lots, numérotés de 1 à 32 inclusivement mesurant 241 pieds 4 pouces et 4 lignes de face sur le chemin à coulisses de Carrollton, et 240 pieds de face à la rue Carrollton, et 250 pieds 10 pouces de face à la rue Pine, mesure anglaise.

Les lots numéros 4, 16, et 23 sont à une petite distance de la Levée, et l'îlet no. 65 est sur le chemin à coulisses. Les propriétés ci-dessus qui joignent ces lots sont bien améliorées, et le reste sera bientôt dans la même état d'amélioration, vu qu'ils sont très propres pour maisons de campagne, pouvant venir à la ville par le chemin à coulisses, dans 15 minutes. Le tout sera vendu selon un plan de Greenville, déposé au bureau de Wm Y. Lewis, notaire public.

Conditions de la vente. 8 et 12 et 24 mois de crédit en donnant des billets endossés à satisfaction et hypothèque sur la propriété; et si les billets ne sont point payés à leur échéance ils porteront un intérêt de 10 pour cent par an, sans que pour cela l'acquéreur puisse se prévaloir de cette clause pour en retarder le paiement.

MORUE—35 drums morue, 150 boites harengs écaillés, en débarquement du navire Charleston, à vendre par EDW. SPRAGUE.

9 avril 22, rue de la Douane.